

États financiers annuels

pour l'exercice clos le 31 août 2024

États de la situation financière (en milliers, sauf les montants par part)

Aux 31 août 2024 et 2023 (note 1)

	31 août 2024	31 août 2023
Actif		
Actif courant		
Placements (actifs financiers non dérivés) † (notes 2 et 3)	490 601 \$	499 221 \$
Trésorerie, y compris les avoirs en devises, à la juste valeur	7 326	13 668
Intérêts à recevoir	577	1 006
Dividendes à recevoir	993	938
Montant à recevoir à la vente de titres en portefeuille	493	1 370
Montant à recevoir à l'émission de parts	18	378
Autres montants à recevoir	1	–
Actifs dérivés	438	40
Total de l'actif	500 447	516 621
Passif		
Passif courant		
Montant à payer à l'acquisition de titres en portefeuille	654	704
Montant à payer au rachat de parts	7	1 305
Distributions à verser aux porteurs de parts rachetables	–	5
Passifs dérivés	41	57
Total du passif	702	2 071
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 5)	499 745 \$	514 550 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie		
Catégorie Plus	4 633 \$	5 445 \$
Catégorie Plus T4	– \$	– \$
Catégorie Plus T6	579 \$	699 \$
Catégorie Plus-H	283 \$	367 \$
Catégorie Plus-H T4	– \$	– \$
Catégorie Plus-H T6	– \$	– \$
Catégorie Plus-F	11 468 \$	16 085 \$
Catégorie Plus-F T4	312 \$	282 \$
Catégorie Plus-F T6	366 \$	324 \$
Catégorie Plus-FH	1 756 \$	2 065 \$
Catégorie Plus-FH T4	– \$	– \$
Catégorie Plus-FH T6	– \$	– \$
Catégorie Plus-N	– \$	53 \$
Catégorie Plus-N T4	– \$	– \$
Catégorie Plus-N T6	– \$	– \$
Catégorie Plus-NH	– \$	– \$
Catégorie Plus-NH T4	– \$	– \$
Catégorie Plus-NH T6	– \$	– \$
Catégorie O	256 858 \$	256 634 \$
Catégorie OH	31 031 \$	30 418 \$
Catégorie S	192 459 \$	202 178 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part (note 5)		
Catégorie Plus	12,27 \$	10,78 \$
Catégorie Plus T4	9,36 \$	8,64 \$
Catégorie Plus T6	8,19 \$	7,64 \$
Catégorie Plus-H	11,49 \$	10,16 \$
Catégorie Plus-H T4	8,37 \$	7,75 \$
Catégorie Plus-H T6	7,28 \$	6,90 \$
Catégorie Plus-F	12,26 \$	10,95 \$
Catégorie Plus-F T4	10,29 \$	9,32 \$
Catégorie Plus-F T6	8,91 \$	8,24 \$
Catégorie Plus-FH	11,62 \$	10,44 \$
Catégorie Plus-FH T4	8,61 \$	7,97 \$
Catégorie Plus-FH T6	7,30 \$	6,90 \$
Catégorie Plus-N	11,78 \$	10,50 \$
Catégorie Plus-N T4	10,19 \$	9,23 \$
Catégorie Plus-N T6	8,58 \$	7,95 \$

	31 août 2024	31 août 2023
Catégorie Plus-NH	11,00 \$	9,81 \$
Catégorie Plus-NH T4	8,65 \$	8,03 \$
Catégorie Plus-NH T6	7,46 \$	6,99 \$
Catégorie O	12,62 \$	11,27 \$
Catégorie OH	11,77 \$	10,57 \$
Catégorie S	12,47 \$	11,13 \$

† Prêt de titres

Les tableaux ci-après indiquent que le Mandat avait des actifs qui faisaient l'objet d'opérations de prêt de titres en cours aux 31 août 2024 et 2023.

	Valeur globale des titres prêtés (en milliers de dollars)	Valeur globale de la garantie donnée (en milliers de dollars)
31 août 2024	15 762	16 730
31 août 2023	8 110	8 529

Type de garantie* (en milliers de dollars)

	i	ii	iii	iv
31 août 2024	–	16 730	–	–
31 août 2023	–	8 529	–	–

* Les définitions se trouvent à la note 2k.

Organisation du Mandat (note 1)

Le Mandat a été créé le 17 avril 2016 (la date de création).

	Date de début des activités
Catégorie Plus	17 mai 2016
Catégorie Plus T4	31 mai 2016
Catégorie Plus T6	31 mai 2016
Catégorie Plus-H	31 mai 2016
Catégorie Plus-H T4	31 mai 2016
Catégorie Plus-H T6	31 mai 2016
Catégorie Plus-F	31 mai 2016
Catégorie Plus-F T4	31 mai 2016
Catégorie Plus-F T6	31 mai 2016
Catégorie Plus-FH	31 mai 2016
Catégorie Plus-FH T4	31 mai 2016
Catégorie Plus-FH T6	31 mai 2016
Catégorie Plus-N	31 mai 2016
Catégorie Plus-N T4	31 mai 2016
Catégorie Plus-N T6	31 mai 2016
Catégorie Plus-NH	31 mai 2016
Catégorie Plus-NH T4	31 mai 2016
Catégorie Plus-NH T6	31 mai 2016
Catégorie O	16 mai 2016
Catégorie OH	31 mai 2016
Catégorie S	18 mai 2016

Mandat privé d'actifs réels CIBC

États du résultat global (en milliers, sauf les montants par part)

Pour les périodes closes les 31 août 2024 et 2023 (note 1)

	31 août 2024	31 août 2023
Profit net (perte nette) sur instruments financiers		
Intérêts aux fins de distribution	3 694 \$	4 269 \$
Revenu de dividendes	15 576	15 737
Profit (perte) sur dérivés	(642)	(1 504)
Autres variations de la juste valeur des placements et des dérivés		
Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés	2 561	(5 742)
Profit net (perte nette) réalisé(e) de change (notes 2f et g)	(108)	(102)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés	55 054	(8 707)
Profit net (perte nette) sur instruments financiers	76 135	3 951
Autres produits		
Profit (perte) de change sur la trésorerie	(44)	17
Revenu tiré du prêt de titres ±	40	40
	(4)	57
Charges (note 6)		
Frais de gestion ±±	1 725	1 931
Frais d'administration fixes ±±±	74	79
Honoraires versés aux membres du comité d'examen indépendant	4	3
Coûts de transaction ±±±±	924	790
Retenues d'impôt (note 7)	1 659	1 514
	4 386	4 317
Renoncations / prises en charge par le gestionnaire	(868)	(907)
	3 518	3 410
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	72 613	598
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie (à l'exclusion des distributions)		
Catégorie Plus	608 \$	(77) \$
Catégorie Plus T4	-	-
Catégorie Plus T6	80 \$	(14) \$
Catégorie Plus-H	31 \$	(28) \$
Catégorie Plus-H T4	-	-
Catégorie Plus-H T6	-	(5) \$
Catégorie Plus-F	1 576 \$	(100) \$
Catégorie Plus-F T4	41 \$	(2) \$
Catégorie Plus-F T6	48 \$	(3) \$
Catégorie Plus-FH	236 \$	(135) \$
Catégorie Plus-FH T4	-	-
Catégorie Plus-FH T6	-	-
Catégorie Plus-N	8 \$	-
Catégorie Plus-N T4	-	-
Catégorie Plus-N T6	-	-
Catégorie Plus-NH	-	-
Catégorie Plus-NH T4	-	-
Catégorie Plus-NH T6	-	-
Catégorie O	37 447 \$	1 433 \$
Catégorie OH	4 195 \$	(899) \$
Catégorie S	28 343 \$	428 \$
Nombre moyen de parts en circulation pour la période, par catégorie		
Catégorie Plus	443	625
Catégorie Plus T4	-	-
Catégorie Plus T6	85	94
Catégorie Plus-H	29	42
Catégorie Plus-H T4	-	-
Catégorie Plus-H T6	-	18
Catégorie Plus-F	1 154	1 610
Catégorie Plus-F T4	30	30
Catégorie Plus-F T6	40	40
Catégorie Plus-FH	174	231
Catégorie Plus-FH T4	-	-
Catégorie Plus-FH T6	-	-
Catégorie Plus-N	5	5
Catégorie Plus-N T4	-	-
Catégorie Plus-N T6	-	-
Catégorie Plus-NH	-	-
Catégorie Plus-NH T4	-	-
Catégorie Plus-NH T6	-	-
Catégorie O	21 575	23 369
Catégorie OH	2 737	2 378

	31 août 2024	31 août 2023
Catégorie S	16 903	18 158
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (à l'exclusion des distributions)		
Catégorie Plus	1,38 \$	(0,13) \$
Catégorie Plus T4	1,11 \$	(0,20) \$
Catégorie Plus T6	0,94 \$	(0,14) \$
Catégorie Plus-H	1,09 \$	(0,67) \$
Catégorie Plus-H T4	0,96 \$	(0,55) \$
Catégorie Plus-H T6	0,84 \$	(0,29) \$
Catégorie Plus-F	1,38 \$	(0,07) \$
Catégorie Plus-F T4	1,36 \$	(0,08) \$
Catégorie Plus-F T6	1,20 \$	(0,05) \$
Catégorie Plus-FH	1,35 \$	(0,59) \$
Catégorie Plus-FH T4	1,00 \$	(0,49) \$
Catégorie Plus-FH T6	0,86 \$	(0,53) \$
Catégorie Plus-N	1,54 \$	(0,08) \$
Catégorie Plus-N T4	1,33 \$	(0,10) \$
Catégorie Plus-N T6	1,12 \$	(0,09) \$
Catégorie Plus-NH	1,24 \$	(0,71) \$
Catégorie Plus-NH T4	0,98 \$	(0,53) \$
Catégorie Plus-NH T6	0,93 \$	(0,40) \$
Catégorie O	1,73 \$	0,07 \$
Catégorie OH	1,53 \$	(0,37) \$
Catégorie S	1,68 \$	0,02 \$

± Revenu tiré du prêt de titres (note 2k)

	31 août 2024		31 août 2023	
	(en milliers)	% du revenu brut tiré du prêt de titres	(en milliers)	% du revenu brut tiré du prêt de titres
Revenu brut tiré du prêt de titres	54 \$	100,0	53 \$	100,0
Intérêts versés sur la garantie	-	-	-	-
Retenues d'impôt	(1)	(1,9)	-	-
Rémunération des placeurs pour compte – Bank of New York Mellon Corp. (The)	(13)	(24,1)	(13)	(24,5)
Revenu tiré du prêt de titres	40 \$	74,0	40 \$	75,5

±± Taux maximums annuels des frais de gestion facturables (note 6)

Catégorie	Frais
Catégorie Plus	2,05 %
Catégorie Plus T4	2,05 %
Catégorie Plus T6	2,05 %
Catégorie Plus-H	2,05 %
Catégorie Plus-H T4	2,05 %
Catégorie Plus-H T6	2,05 %
Catégorie Plus-F	1,05 %
Catégorie Plus-F T4	1,05 %
Catégorie Plus-F T6	1,05 %
Catégorie Plus-FH	1,05 %
Catégorie Plus-FH T4	1,05 %
Catégorie Plus-FH T6	1,05 %
Catégorie Plus-N	1,05 %
Catégorie Plus-N T4	1,05 %
Catégorie Plus-N T6	1,05 %
Catégorie Plus-NH	1,05 %
Catégorie Plus-NH T4	1,05 %
Catégorie Plus-NH T6	1,05 %
Catégorie O	0,00 %
Catégorie OH	0,00 %
Catégorie S	0,65 %

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Mandat privé d'actifs réels CIBC

††† Frais d'administration fixes (note 6)

Catégorie	Frais
Catégorie Plus	0,05 %
Catégorie Plus T4	0,05 %
Catégorie Plus T6	0,05 %
Catégorie Plus-H	0,05 %
Catégorie Plus-H T4	0,05 %
Catégorie Plus-H T6	0,05 %
Catégorie Plus-F	0,03 %
Catégorie Plus-F T4	0,03 %
Catégorie Plus-F T6	0,03 %
Catégorie Plus-FH	0,03 %
Catégorie Plus-FH T4	0,03 %
Catégorie Plus-FH T6	0,03 %
Catégorie Plus-N	0,03 %
Catégorie Plus-N T4	0,03 %
Catégorie Plus-N T6	0,03 %
Catégorie Plus-NH	0,03 %
Catégorie Plus-NH T4	0,03 %
Catégorie Plus-NH T6	0,03 %
Catégorie O	s. o.
Catégorie OH	s. o.
Catégorie S	0,03 %

††† Commissions de courtage et honoraires (notes 8 et 9)

	2024	2023
Commissions de courtage et autres honoraires (en milliers de dollars)		
Total payé	749	576
Payé à Marchés mondiaux CIBC inc.	–	–
Payé à CIBC World Markets Corp.	–	–
Rabais de courtage (en milliers de dollars)		
Total payé	157	76
Payé à Marchés mondiaux CIBC inc. et à CIBC World Markets Corp.	–	–

Fournisseur de services (note 9)

Les montants versés par le Mandat (incluant toutes les taxes applicables) à la Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon Inc. (*STM CIBC*) au titre des services de prêt de titres pour les périodes closes les 31 août 2024 et 2023 étaient les suivants :

	2024	2023
(en milliers de dollars)	13	–

Mandat privé d'actifs réels CIBC

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
(en milliers)

Pour les périodes closes les 31 août 2024 et 2023 (note 1)

	Parts de catégorie Plus		Parts de catégorie Plus T4		Parts de catégorie Plus T6		Parts de catégorie Plus-H	
	31 août 2024	31 août 2023	31 août 2024	31 août 2023	31 août 2024	31 août 2023	31 août 2024	31 août 2023
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	608 \$	(77) \$	– \$	– \$	80 \$	(14) \$	31 \$	(28) \$
Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables †								
Du revenu de placement net	(11)	(28)	–	–	(29)	(32)	–	(2)
Remboursement de capital	–	–	–	–	(11)	(15)	–	–
	(11)	(28)	–	–	(40)	(47)	–	(2)
Transactions sur parts rachetables								
Montant reçu à l'émission de parts	568	892	–	–	105	295	18	87
Montant reçu au réinvestissement des distributions	10	25	–	–	8	7	–	2
Montant payé au rachat de parts	(1 987)	(3 048)	–	–	(273)	(395)	(133)	(237)
	(1 409)	(2 131)	–	–	(160)	(93)	(115)	(148)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(812)	(2 236)	–	–	(120)	(154)	(84)	(178)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	5 445	7 681	–	–	699	853	367	545
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	4 633 \$	5 445 \$	– \$	– \$	579 \$	699 \$	283 \$	367 \$

Parts rachetables émises et en circulation (note 5)

Aux 31 août 2024 et 2023

Solde au début de la période	505	698	–	–	91	103	36	50
Parts rachetables émises	51	82	–	–	14	36	2	9
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	1	2	–	–	1	1	–	–
	557	782	–	–	106	140	38	59
Parts rachetables rachetées	(179)	(277)	–	–	(35)	(49)	(13)	(23)
Solde à la fin de la période	378	505	–	–	71	91	25	36

	Parts de catégorie Plus-H T4		Parts de catégorie Plus-H T6		Parts de catégorie Plus-F		Parts de catégorie Plus-F T4	
	31 août 2024	31 août 2023	31 août 2024	31 août 2023	31 août 2024	31 août 2023	31 août 2024	31 août 2023
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	– \$	– \$	– \$	(5) \$	1 576 \$	(100) \$	41 \$	(2) \$
Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables †								
Du revenu de placement net	–	–	–	(5)	(349)	(414)	(11)	(10)
Remboursement de capital	–	–	–	(3)	–	–	(2)	(2)
	–	–	–	(8)	(349)	(414)	(13)	(12)
Transactions sur parts rachetables								
Montant reçu à l'émission de parts	–	–	–	–	1 550	3 110	1	–
Montant reçu au réinvestissement des distributions	–	–	–	1	315	371	1	–
Montant payé au rachat de parts	–	–	–	(125)	(7 709)	(5 943)	–	–
	–	–	–	(124)	(5 844)	(2 462)	2	–
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	–	–	–	(137)	(4 617)	(2 976)	30	(14)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	–	–	–	137	16 085	19 061	282	296
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	– \$	– \$	– \$	– \$	11 468 \$	16 085 \$	312 \$	282 \$

Parts rachetables émises et en circulation (note 5)

Aux 31 août 2024 et 2023

Solde au début de la période	–	–	–	18	1 468	1 686	30	30
Parts rachetables émises	–	–	–	–	140	280	–	–
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	–	–	–	–	29	34	–	–
	–	–	–	18	1 637	2 000	30	30
Parts rachetables rachetées	–	–	–	(18)	(702)	(532)	–	–
Solde à la fin de la période	–	–	–	–	935	1 468	30	30

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers) (suite)

Pour les périodes closes les 31 août 2024 et 2023 (note 1)

	Parts de catégorie Plus-F T6		Parts de catégorie Plus-FH		Parts de catégorie Plus-FH T4		Parts de catégorie Plus-FH T6	
	31 août 2024	31 août 2023	31 août 2024	31 août 2023	31 août 2024	31 août 2023	31 août 2024	31 août 2023
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	48 \$	(3) \$	236 \$	(135) \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables ‡								
Du revenu de placement net	(17)	(16)	(48)	(40)	–	–	–	–
Remboursement de capital	(4)	(6)	–	–	–	–	–	–
	(21)	(22)	(48)	(40)	–	–	–	–
Transactions sur parts rachetables								
Montant reçu à l'émission de parts	30	–	94	150	–	–	–	–
Montant reçu au réinvestissement des distributions	–	–	33	26	–	–	–	–
Montant payé au rachat de parts	(15)	–	(624)	(1 024)	–	–	–	–
	15	–	(497)	(848)	–	–	–	–
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	42	(25)	(309)	(1 023)	–	–	–	–
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	324	349	2 065	3 088	–	–	–	–
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	366 \$	324 \$	1 756 \$	2 065 \$	– \$	– \$	– \$	– \$

Parts rachetables émises et en circulation (note 5)

Aux 31 août 2024 et 2023

Solde au début de la période	40	39	198	277	–	–	–	–
Parts rachetables émises	3	–	9	14	–	–	–	–
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	–	1	3	2	–	–	–	–
	43	40	210	293	–	–	–	–
Parts rachetables rachetées	(2)	–	(59)	(95)	–	–	–	–
Solde à la fin de la période	41	40	151	198	–	–	–	–

	Parts de catégorie Plus-N		Parts de catégorie Plus-N T4		Parts de catégorie Plus-N T6		Parts de catégorie Plus-NH	
	31 août 2024	31 août 2023	31 août 2024	31 août 2023	31 août 2024	31 août 2023	31 août 2024	31 août 2023
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	8 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables ‡								
Du revenu de placement net	(1)	(1)	–	–	–	–	–	–
	(1)	(1)	–	–	–	–	–	–
Transactions sur parts rachetables								
Montant reçu au réinvestissement des distributions	1	1	–	–	–	–	–	–
Montant payé au rachat de parts	(61)	–	–	–	–	–	–	–
	(60)	1	–	–	–	–	–	–
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(53)	–	–	–	–	–	–	–
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	53	53	–	–	–	–	–	–
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	– \$	53 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$

Parts rachetables émises et en circulation (note 5)

Aux 31 août 2024 et 2023

Solde au début de la période	5	5	–	–	–	–	–	–
Parts rachetables émises	–	–	–	–	–	–	–	–
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	–	–	–	–	–	–	–	–
	5	5	–	–	–	–	–	–
Parts rachetables rachetées	(5)	–	–	–	–	–	–	–
Solde à la fin de la période	–	5	–	–	–	–	–	–

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers) (suite)

Pour les périodes closes les 31 août 2024 et 2023 (note 1)

	Parts de catégorie Plus-NH T4		Parts de catégorie Plus-NH T6		Parts de catégorie O		Parts de catégorie OH	
	31 août 2024	31 août 2023	31 août 2024	31 août 2023	31 août 2024	31 août 2023	31 août 2024	31 août 2023
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	– \$	– \$	– \$	– \$	37 447 \$	1 433 \$	4 195 \$	(899) \$
Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables ‡								
Du revenu de placement net	–	–	–	–	(9 134)	(9 236)	(1 067)	(833)
	–	–	–	–	(9 134)	(9 236)	(1 067)	(833)
Transactions sur parts rachetables								
Montant reçu à l'émission de parts	–	–	–	–	33 941	60 923	10 809	16 202
Montant reçu au réinvestissement des distributions	–	–	–	–	9 050	8 943	1 058	829
Montant payé au rachat de parts	–	–	–	–	(71 080)	(69 077)	(14 382)	(6 423)
	–	–	–	–	(28 089)	789	(2 515)	10 608
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	–	–	–	–	224	(7 014)	613	8 876
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	–	–	–	–	256 634	263 648	30 418	21 542
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	– \$	– \$	– \$	– \$	256 858 \$	256 634 \$	31 031 \$	30 418 \$
Parts rachetables émises et en circulation (note 5)								
Aux 31 août 2024 et 2023								
Solde au début de la période	–	–	–	–	22 775	22 667	2 878	1 895
Parts rachetables émises	–	–	–	–	2 957	5 342	1 012	1 503
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	–	–	–	–	800	794	99	78
	–	–	–	–	26 532	28 803	3 989	3 476
Parts rachetables rachetées	–	–	–	–	(6 185)	(6 028)	(1 353)	(598)
Solde à la fin de la période	–	–	–	–	20 347	22 775	2 636	2 878

	Parts de catégorie S	
	31 août 2024	31 août 2023
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	28 343 \$	428 \$
Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables ‡		
Du revenu de placement net	(6 375)	(6 363)
	(6 375)	(6 363)
Transactions sur parts rachetables		
Montant reçu à l'émission de parts	4 784	8 146
Montant reçu au réinvestissement des distributions	6 375	6 363
Montant payé au rachat de parts	(42 846)	(10 506)
	(31 687)	4 003
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(9 719)	(1 932)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	202 178	204 110
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	192 459 \$	202 178 \$

Parts rachetables émises et en circulation (note 5)

Aux 31 août 2024 et 2023

Solde au début de la période	18 172	17 783
Parts rachetables émises	423	733
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	571	572
	19 166	19 088
Parts rachetables rachetées	(3 732)	(916)
Solde à la fin de la période	15 434	18 172

‡ Pertes en capital nettes et pertes autres qu'en capital (note 7)

En décembre 2023, le Mandat disposait des pertes en capital nettes et des pertes autres qu'en capital suivantes (en milliers de dollars) pouvant être reportées en avant aux fins de l'impôt :

Total des pertes en capital nettes	7 454
Total des pertes autres qu'en capital venant à échéance de 2033 à 2043	–

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Tableaux des flux de trésorerie (en milliers)

Pour les périodes closes les 31 août 2024 et 2023 (note 1)

	31 août 2024	31 août 2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation (à l'exclusion des distributions)	72 613 \$	598 \$
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Perte (profit) de change sur la trésorerie	44	(17)
(Profit net) perte nette réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés	(2 561)	5 742
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements et des dérivés	(55 054)	8 707
Achat de placements	(452 310)	(335 689)
Produits de la vente de placements	518 958	327 744
Intérêts à recevoir	429	(351)
Dividendes à recevoir	(55)	290
Autres montants à recevoir	(1)	–
	82 063	7 024
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Montant reçu à l'émission de parts	52 260	89 749
Montant payé au rachat de parts	(140 408)	(96 404)
Distributions versées aux porteurs de parts	(213)	(440)
	(88 361)	(7 095)
Augmentation (diminution) de la trésorerie pendant la période	(6 298)	(71)
Perte (profit) de change sur la trésorerie	(44)	17
Trésorerie (découvert bancaire) au début de la période	13 668	13 722
Trésorerie (découvert bancaire) à la fin de la période	7 326 \$	13 668 \$
Intérêts reçus	4 123 \$	3 918 \$
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôts	13 975 \$	14 513 \$

Mandat privé d'actifs réels CIBC

Inventaire du portefeuille Au 31 août 2024

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
ACTIONS CANADIENNES				
AltaGas Ltd.	118 033	3 125	4 074	
FPI Boardwalk	22 512	1 564	1 943	
Enbridge Inc.	199 922	9 323	10 840	
Corporation TC Énergie	205 444	11 809	12 824	
		25 821	29 681	6,0 %
TOTAL DES ACTIONS CANADIENNES		25 821	29 681	6,0 %
ACTIONS INTERNATIONALES				
¹ Australie (note 10)				
Goodman Group	57 716	1 066	1 758	
GPT Group	730 219	2 802	3 277	
HomeCo Daily Needs REIT	764 329	870	879	
Stockland	629 629	2 698	2 883	
Transurban Group	512 773	6 342	6 338	
		13 778	15 135	3,0 %
¹¹ Bermudes (note 10)				
Hongkong Land Holdings Ltd.	384 100	1 791	1 933	
		1 791	1 933	0,4 %
² Brésil (note 10)				
Equatorial Energia SA	396 219	2 683	3 228	
Equatorial Energia SA, droits, 2024/09/20	26 101	-	12	
		2 683	3 240	0,6 %
Chine				
ENN Energy Holdings Ltd.	238 983	4 407	2 102	
		4 407	2 102	0,4 %
³ France (note 10)				
Vinci SA	99 786	13 788	16 077	
		13 788	16 077	3,2 %
³ Allemagne (note 10)				
RWE AG	84 768	4 963	4 121	
Vonovia SE	131 829	5 666	6 123	
		10 629	10 244	2,1 %
³ Grèce (note 10)				
Athens International Airport SA	172 575	2 199	2 031	
		2 199	2 031	0,4 %
⁵ Hong Kong (note 10)				
China Resources Gas Group Ltd.	686 736	3 463	3 121	
CLP Holdings Ltd.	400 240	4 162	4 835	
Link REIT	583 260	3 317	3 720	
		10 942	11 676	2,3 %
⁶ Japon (note 10)				
Comforia Residential REIT Inc.	1 091	3 153	3 218	
Japan Airport Terminal Co. Ltd.	91 273	4 718	4 230	
Kenedix Realty Investment Corp.	1 928	2 696	2 872	
LaSalle Logiport REIT	655	913	885	
Mitsubishi Estate Co. Ltd.	80 402	1 615	1 853	
Mitsubishi Estate Logistics REIT	543	1 903	1 892	
Mitsui Fudosan Co. Ltd.	339 020	3 332	4 900	
Star Asia Investment Corp.	853	448	433	
		18 778	20 283	4,1 %
⁷ Mexique (note 10)				
Grupo Aeroportuario del Pacífico SAB de CV	145 054	2 619	3 452	
		2 619	3 452	0,7 %
³ Pays-Bas (note 10)				
CTP NV	146 777	3 199	3 713	
Eurocommercial Properties NV	64 089	2 196	2 234	
Koninklijke Vopak NV	32 923	2 041	2 039	
		7 436	7 986	1,6 %
⁸ Nouvelle-Zélande (note 10)				
Auckland International Airport Ltd.	644 156	4 501	4 116	
		4 501	4 116	0,8 %
¹⁰ Singapour (note 10)				
Capitaland Integrated Commercial Trust	939 574	1 876	2 057	
Capitaland Investment Ltd. of Singapore	406 285	1 126	1 137	
Keppel DC REIT	1 791 439	3 531	3 941	
		6 533	7 135	1,4 %

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
³ Espagne (note 10)				
Cellnex Telecom SA	205 699	11 090	10 703	
Ferrovial SE	140 589	4 632	7 904	
Red Eléctrica Corp. SA	207 269	4 911	5 305	
		20 633	23 912	4,8 %
⁹ Suède (note 10)				
Fastighets AB Balder, catégorie B	165 960	1 519	1 753	
		1 519	1 753	0,4 %
⁴ Royaume-Uni (note 10)				
Big Yellow Group PLC	119 814	2 635	2 676	
Capital & Counties Properties PLC	941 984	2 290	2 451	
National Grid PLC	955 200	14 035	16 882	
Pennon Group PLC	258 612	2 831	2 762	
Safestore Holdings PLC	87 755	1 372	1 343	
Severn Trent PLC	91 074	3 573	4 144	
Tritax Big Box REIT PLC	918 597	2 591	2 647	
		29 327	32 905	6,6 %
¹¹ États-Unis (note 10)				
Énergie				
Cheniere Energy Inc.	45 353	6 688	11 323	
DT Midstream Inc.	37 184	3 862	3 938	
Targa Resources Corp.	49 893	2 971	9 877	
Williams Cos. Inc. (The)	209 791	10 270	12 941	
		23 791	38 079	7,6 %
Immobilier				
Agree Realty Corp.	54 426	4 616	5 355	
American Healthcare REIT Inc.	34 521	876	974	
American Homes 4 Rent, catégorie A	74 067	3 427	3 970	
American Tower Corp.	69 692	18 320	21 044	
Boston Properties Inc.	12 635	1 081	1 281	
Brandywine Realty Trust	68 769	452	485	
Brixmor Property Group Inc.	109 246	3 889	4 032	
Broadstone Net Lease Inc., catégorie A	75 579	1 822	1 864	
CareTrust REIT Inc.	77 929	2 169	3 138	
Cousins Properties Inc.	49 595	1 488	1 906	
Crown Castle International Corp.	78 947	15 108	11 918	
Digital Realty Trust Inc.	27 478	5 341	5 614	
Equinix Inc.	10 204	10 590	11 474	
Equity Lifestyle Properties Inc.	37 112	3 194	3 637	
Essential Properties Realty Trust Inc.	115 231	3 707	4 955	
Extra Space Storage Inc.	27 058	5 615	6 454	
Healthpeak Properties Inc.	152 864	4 556	4 590	
Mid-America Apartment Communities Inc.	6 527	1 237	1 428	
NetSTREIT Corp.	80 785	1 942	1 817	
Piedmont Office Realty Trust Inc., série A	76 534	899	1 007	
Prologis Inc.	94 727	14 458	16 317	
Public Storage	8 699	3 612	4 029	
Realty Income Corp.	26 568	2 193	2 224	
Regency Centers Corp.	52 104	4 397	5 104	
Rexford Industrial Realty Inc.	40 507	2 738	2 780	
Simon Property Group Inc.	22 757	4 664	5 132	
UDR Inc.	113 639	6 471	6 817	
UMH Properties Inc.	34 820	920	913	
Ventas Inc.	63 397	4 248	5 306	
Veris Residential Inc.	40 079	907	947	
Welltower Inc.	35 876	4 460	5 835	
		139 397	152 347	30,5 %
Services publics				
CMS Energy Corp.	70 546	5 901	6 451	
Duke Energy Corp.	39 753	5 762	6 105	
Entergy Corp.	39 259	5 371	6 385	
Eversource Energy	79 286	6 321	7 216	
NISource Inc.	170 094	6 174	7 578	
PG&E Corp.	436 263	7 045	11 582	
Sempra Energy	124 941	11 997	13 837	
Xcel Energy Inc.	71 218	5 845	5 877	
		54 416	65 031	13,0 %
TOTAL DES ACTIONS AMÉRICAINES		217 604	255 457	51,1 %
TOTAL DES ACTIONS INTERNATIONALES		369 167	419 437	83,9 %
TOTAL DES ACTIONS		394 988	449 118	89,9 %

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Mandat privé d'actifs réels CIBC

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
OBLIGATIONS CANADIENNES							
¹¹ Obligations de sociétés (note 10)							
Baytex Energy Corp.	8,50 %	2030/04/30	rachetable, USD	70 000	94	101	
Bell Canada	2,15 %	2032/02/15	série US-5, rachetable, USD	275 000	302	308	
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,20 %	2046/08/02	rachetable, USD	320 000	325	327	
Cascades Inc. / Cascades USA Inc.	5,38 %	2028/01/15	rachetable, USD	85 000	111	112	
Cenovus Energy Inc.	2,65 %	2032/01/15	rachetable, USD	185 000	207	213	
Emera Inc.			série 2016-A, taux variable, convertible, rachetable, USD	190 000	256	258	
Enbridge Inc.	5,70 %	2033/03/08	rachetable, USD	75 000	104	105	
Enbridge Inc.	5,50 %	2077/07/15	taux variable, rachetable, USD	320 000	393	416	
GFL Environmental Inc.	3,50 %	2028/09/01	rachetable, USD	165 000	204	210	
MEG Energy Corp.	5,88 %	2029/02/01	rachetable, USD	165 000	215	221	
Methanex Corp.	5,25 %	2029/12/15	rachetable, USD	85 000	109	113	
NOVA Chemicals Corp.	8,50 %	2028/11/15	rachetable, USD	70 000	101	101	
NOVA Chemicals Corp.	4,25 %	2029/05/15	rachetable, USD	55 000	63	68	
Nutrien Ltd.	4,20 %	2029/04/01	rachetable, USD	200 000	262	266	
Corporation Parkland	4,50 %	2029/10/01	rachetable, USD	243 000	283	309	
Rogers Communications Inc.	3,80 %	2032/03/15	rachetable, USD	175 000	213	218	
Rogers Communications Inc.	5,25 %	2082/03/15	taux variable, rachetable, USD	150 000	185	198	
South Bow Canadian Infrastructure Holdings Ltd.			taux variable, convertible, rachetable, USD	135 000	186	187	
TELUS Corp.	3,40 %	2032/05/13	rachetable, USD	210 000	250	255	
TransCanada PipeLines Ltd.	4,25 %	2028/05/15	rachetable, USD	80 000	105	107	
					3 968	4 093	0,8 %
TOTAL DES OBLIGATIONS CANADIENNES							
					3 968	4 093	0,8 %
OBLIGATIONS INTERNATIONALES							
¹¹ Îles Caïmans (note 10)							
Transocean Titan Financing Ltd.	8,38 %	2028/02/01	fonds d'amortissement, rachetable, USD	135 000	189	189	
					189	189	0,0 %
¹¹ France (note 10)							
Alice France SA	5,50 %	2028/01/15	rachetable, USD	235 000	264	226	
					264	226	0,1 %
¹¹ Italie (note 10)							
Optics Bidco SPA	6,38 %	2033/11/15	série 2033, rachetable, USD	80 000	109	108	
					109	108	0,0 %
¹¹ Luxembourg (note 10)							
Telecom Italia Capital SA	6,38 %	2033/11/15	série C, USD	210 000	266	286	
					266	286	0,1 %
¹¹ Pays-Bas (note 10)							
Shell International Finance BV	6,38 %	2038/12/15	rachetable, USD	70 000	107	108	
Shell International Finance BV	3,00 %	2051/11/26	rachetable, USD	180 000	167	167	
UPC Broadband Finco BV	4,88 %	2031/07/15	rachetable, USD	210 000	254	264	
VZ Secured Financing BV	5,00 %	2032/01/15	rachetable, USD	190 000	213	232	
Ziggo Bond Co. BV	5,13 %	2030/02/28	rachetable, USD	95 000	110	116	
					851	887	0,2 %
¹¹ Panama (note 10)							
Carnival Corp.	4,00 %	2028/08/01	rachetable, USD	85 000	101	109	
					101	109	0,0 %
¹¹ Royaume-Uni (note 10)							
Atlantica Sustainable Infrastructure PLC	4,13 %	2028/06/15	rachetable, USD	123 000	148	165	
Virgin Media Secured Finance PLC	4,50 %	2030/08/15	rachetable, USD	305 000	355	363	
Vodafone Group PLC	4,13 %	2081/06/04	taux variable, rachetable, USD	95 000	110	115	
Zegona Finance PLC	8,63 %	2029/07/15	rachetable, USD	40 000	55	56	
					668	699	0,1 %
¹¹ États-Unis (note 10)							
AES Corp. (The)	7,60 %	2055/01/15	taux variable, rachetable, USD	75 000	103	104	
Ameren Corp.	3,50 %	2031/01/15	rachetable, USD	170 000	209	213	
American Electric Power Co. Inc.	7,05 %	2028/03/02	taux variable, rachetable, USD	105 000	144	146	
American Electric Power Co. Inc.	3,25 %	2050/03/01	rachetable, USD	295 000	279	275	
American Homes 4 Rent L.P.	3,38 %	2051/07/15	rachetable, USD	205 000	211	190	
American Tower Corp.	3,10 %	2050/06/15	rachetable, USD	235 000	228	217	
Antero Midstream Partners L.P. / Antero Midstream Finance Corp.	5,38 %	2029/06/15	rachetable, USD	235 000	293	313	
Antero Resources Corp.	5,38 %	2030/03/01	rachetable, USD	125 000	153	166	
AT&T Inc.	1,65 %	2028/02/01	rachetable, USD	260 000	307	319	
Baker Hughes Holdings LLC	5,13 %	2040/09/15	USD	160 000	214	213	
Barrick North America Finance LLC	5,75 %	2043/05/01	rachetable, USD	155 000	220	216	
Beazer Homes USA Inc.	7,50 %	2031/03/15	rachetable, USD	110 000	150	151	
BP Capital Markets America Inc.	2,94 %	2051/06/04	rachetable, USD	365 000	330	331	
Brandywine Operating Partnership L.P.			coupon à taux croissant, rachetable, USD	40 000	55	57	
Brandywine Operating Partnership L.P.	8,88 %	2029/04/12	rachetable, USD	40 000	54	59	
Buckeye Partners L.P.	4,13 %	2027/12/01	rachetable, USD	130 000	156	168	
Cable One Inc.	4,00 %	2030/11/15	rachetable, USD	55 000	64	57	
Cablevision Lightpath LLC	3,88 %	2027/09/15	rachetable, USD	137 000	164	174	
Cabot Corp.	5,00 %	2032/06/30	rachetable, USD	80 000	105	108	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Mandat privé d'actifs réels CIBC

Inventaire du portefeuille Au 31 août 2024 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Caesars Entertainment Inc.	7,00 %	2030/02/15	rachetable, USD	145 000	201	202	
Caesars Entertainment Inc.	6,50 %	2032/02/15	rachetable, USD	80 000	109	111	
California Resources Corp.	7,13 %	2026/02/01	rachetable, USD	62 000	84	84	
Calpine Corp.	5,13 %	2028/03/15	rachetable, USD	145 000	177	191	
CBRE Services Inc.	5,50 %	2029/04/01	rachetable, USD	135 000	183	188	
CCO Holdings LLC / CCO Holdings Capital Corp.	4,75 %	2030/03/01	rachetable, USD	640 000	763	787	
Cedar Fair L.P. / Canada's Wonderland Co. / Magnum Management Corp. / Millennium Operations LLC	6,50 %	2028/10/01	rachetable, USD	60 000	81	82	
CenterPoint Energy Inc.	6,85 %	2055/02/15	série B, taux variable, rachetable, USD	75 000	102	102	
CenterPoint Energy Resources Corp.	5,25 %	2028/03/01	rachetable, USD	155 000	212	213	
Charter Communications Operating LLC / Charter Communications Operating Capital Corp.	4,20 %	2028/03/15	rachetable, USD	200 000	254	261	
Charter Communications Operating LLC / Charter Communications Operating Capital Corp.	3,90 %	2052/06/01	rachetable, USD	155 000	132	137	
Cheniere Corpus Christi Holdings LLC	2,74 %	2039/12/31	fonds d'amortissement, USD	240 000	244	264	
Chevron Corp.	2,95 %	2026/05/16	rachetable, USD	80 000	104	106	
CHS / Community Health Systems Inc.	10,88 %	2032/01/15	rachetable, USD	75 000	106	110	
Civitas Resources Inc.	8,38 %	2028/07/01	rachetable, USD	155 000	208	220	
Clearwater Paper Corp.	4,75 %	2028/08/15	rachetable, USD	90 000	113	113	
Clearway Energy Operating LLC	3,75 %	2031/02/15	rachetable, USD	213 000	242	261	
CMS Energy Corp.	4,75 %	2050/06/01	taux variable, rachetable, USD	155 000	194	198	
CNX Resources Corp.	7,38 %	2031/01/15	rachetable, USD	81 000	108	114	
Comstock Resources Inc.	6,75 %	2029/03/01	rachetable, USD	87 000	112	115	
ConocoPhillips	6,50 %	2039/02/01	rachetable, USD	175 000	269	271	
Consolidated Edison Co. of New York Inc.	3,95 %	2050/04/01	série 20B, rachetable, USD	295 000	325	330	
Continental Resources Inc.	5,75 %	2031/01/15	USD	135 000	175	185	
Cousins Properties L.P.	5,88 %	2034/10/01	rachetable, USD	180 000	246	244	
Cox Communications Inc.	3,50 %	2027/08/15	rachetable, USD	205 000	265	268	
Crescent Energy Finance LLC	9,25 %	2028/02/15	rachetable, USD	75 000	105	107	
Crown Castle International Corp.	5,20 %	2049/02/15	rachetable, USD	210 000	266	268	
CSC Holdings LLC	4,50 %	2031/11/15	rachetable, USD	333 000	374	299	
Cushman & Wakefield U.S. Borrower LLC	8,88 %	2031/09/01	rachetable, USD	75 000	107	110	
DCP Midstream Operating L.P.	5,60 %	2044/04/01	rachetable, USD	200 000	263	268	
Devon Energy Corp.	7,95 %	2032/04/15	USD	165 000	255	261	
Diamondback Energy Inc.	4,25 %	2052/03/15	rachetable, USD	245 000	255	266	
Directv Financing LLC	8,88 %	2030/02/01	rachetable, USD	168 000	223	230	
Discovery Inc.	3,95 %	2028/03/20	rachetable, USD	105 000	134	134	
DISH Network Corp.	11,75 %	2027/11/15	rachetable, USD	190 000	269	261	
DT Midstream Inc.	4,13 %	2029/06/15	rachetable, USD	90 000	106	115	
DT Midstream Inc.	4,30 %	2032/04/15	rachetable, USD	215 000	264	269	
Duke Energy Carolinas LLC	2,45 %	2029/08/15	rachetable, USD	350 000	411	431	
Energy Transfer L.P.	6,75 %	2025/05/15	série F, taux variable, perpétuel, USD	305 000	363	410	
Energy Transfer L.P.	5,75 %	2033/02/15	rachetable, USD	230 000	317	322	
EnLink Midstream LLC	5,38 %	2029/06/01	rachetable, USD	75 000	93	103	
Entergy Corp.	7,13 %	2054/12/01	taux variable, convertible, rachetable, USD	115 000	157	158	
Enterprise Products Operating LLC	4,85 %	2044/03/15	rachetable, USD	210 000	266	265	
Enterprise Products Operating LLC	5,38 %	2078/02/15	taux variable, rachetable, USD	290 000	356	368	
EPR Properties	3,75 %	2029/08/15	rachetable, USD	85 000	98	106	
EQM Midstream Partners L.P.	4,50 %	2029/01/15	rachetable, USD	175 000	208	229	
EQT Corp.	7,00 %	2030/02/01	rachetable, USD	70 000	97	103	
Equinix Inc.	3,20 %	2029/11/18	rachetable, USD	215 000	264	271	
ERP Operating L.P.	3,38 %	2025/06/01	rachetable, USD	160 000	211	213	
Essential Properties L.P.	2,95 %	2031/07/15	rachetable, USD	185 000	201	214	
Evergy Inc.	2,90 %	2029/09/15	rachetable, USD	175 000	212	217	
Exelon Corp.	5,15 %	2028/03/15	rachetable, USD	290 000	393	399	
Exxon Mobil Corp.	4,23 %	2040/03/19	rachetable, USD	325 000	403	403	
Ferrellgas L.P. / Ferrellgas Finance Corp.	5,88 %	2029/04/01	rachetable, USD	115 000	150	145	
Florida Power & Light Co.	3,13 %	2025/12/01	rachetable, USD	65 000	85	86	
Florida Power & Light Co.	2,88 %	2051/12/04	rachetable, USD	355 000	318	322	
Forestar Group Inc.	5,00 %	2028/03/01	rachetable, USD	80 000	95	104	
Frontier Communications Holdings LLC	8,63 %	2031/03/15	rachetable, USD	270 000	376	385	
GCI LLC	4,75 %	2028/10/15	rachetable, USD	135 000	166	173	
Genesis Energy L.P. / Genesis Energy Finance Corp.	7,75 %	2028/02/01	rachetable, USD	75 000	102	103	
Glencore Funding LLC	2,63 %	2031/09/23	rachetable, USD	185 000	210	213	
Global Net Lease Inc. / Global Net Lease Operating Partnership L.P.	3,75 %	2027/12/15	rachetable, USD	95 000	108	117	
Global Partners L.P. / GLP Finance Corp.	7,00 %	2027/08/01	rachetable, USD	75 000	96	102	
GLP Capital L.P. / GLP Financing II Inc.	4,00 %	2030/01/15	rachetable, USD	210 000	254	268	
Greystar Real Estate Partners LLC	7,75 %	2030/09/01	rachetable, USD	140 000	197	201	
Halliburton Co.	5,00 %	2045/11/15	rachetable, USD	85 000	109	108	
HCA Inc.	3,50 %	2030/09/01	rachetable, USD	255 000	306	320	
Hess Midstream Operations L.P.	5,50 %	2030/10/15	rachetable, USD	115 000	141	154	
Host Hotels & Resorts L.P.	3,50 %	2030/09/15	série I, rachetable, USD	85 000	103	105	
Howard Hughes Corp. (The)	5,38 %	2028/08/01	rachetable, USD	120 000	147	157	
Iron Mountain Inc.	4,88 %	2029/09/15	rachetable, USD	130 000	164	170	
Kennedy-Wilson Inc.	4,75 %	2030/02/01	rachetable, USD	50 000	54	59	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Mandat privé d'actifs réels CIBC

Inventaire du portefeuille Au 31 août 2024 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Kinder Morgan Inc.	2,00 %	2031/02/15	rachetable, USD	235 000	262	270	
Kinetik Holdings L.P.	5,88 %	2030/06/15	rachetable, USD	230 000	291	311	
Kite Realty Group Trust	4,75 %	2030/09/15	rachetable, USD	80 000	101	107	
Level 3 Financing Inc.	10,50 %	2030/05/15	rachetable, USD	160 000	222	232	
M/I Homes Inc.	4,95 %	2028/02/01	rachetable, USD	85 000	103	113	
MGM Resorts International	4,75 %	2028/10/15	rachetable, USD	170 000	217	223	
Mid-America Apartments L.P.	3,60 %	2027/06/01	rachetable, USD	100 000	130	132	
Mid-America Apartments L.P.	2,88 %	2051/09/15	rachetable, USD	155 000	136	136	
Monongahela Power Co.	5,40 %	2043/12/15	rachetable, USD	310 000	405	408	
Moss Creek Resources Holdings Inc.	8,25 %	2031/09/01	rachetable, USD	73 000	100	100	
MPLX L.P.	1,75 %	2026/03/01	rachetable, USD	205 000	259	264	
NBCUniversal Media LLC	4,45 %	2043/01/15	USD	445 000	541	540	
NiSource Inc.	4,38 %	2047/05/15	rachetable, USD	235 000	269	271	
NRG Energy Inc.	3,63 %	2031/02/15	rachetable, USD	218 000	247	263	
NuStar Logistics L.P.	5,63 %	2027/04/28	rachetable, USD	110 000	135	149	
NVR Inc.	3,00 %	2030/05/15	rachetable, USD	85 000	102	105	
Occidental Petroleum Corp.	4,40 %	2046/04/15	rachetable, USD	365 000	422	404	
ONEOK Inc.	6,05 %	2033/09/01	USD	185 000	262	263	
Ovintiv Inc.	6,25 %	2033/07/15	rachetable, USD	185 000	255	264	
Park Intermediate Holdings LLC / PK Domestic Property LLC / PK Finance Co-Issuer	7,00 %	2030/02/01	rachetable, USD	80 000	110	111	
Permian Resources Operating LLC	6,25 %	2033/02/01	rachetable, USD	73 000	101	101	
Phillips Edison Grocery Center Operating Partnership I L.P.	5,75 %	2034/07/15	rachetable, USD	180 000	244	250	
Piedmont Operating Partnership L.P.	9,25 %	2028/07/20	rachetable, USD	68 000	94	101	
Piedmont Operating Partnership L.P.	6,88 %	2029/07/15	rachetable, USD	93 000	127	130	
Piedmont Operating Partnership L.P.	2,75 %	2032/04/01	rachetable, USD	80 000	74	85	
Plains All American Pipeline L.P. / PAA Finance Corp.	4,65 %	2025/10/15	rachetable, USD	200 000	267	269	
Prime Healthcare Services Inc.	9,38 %	2029/09/01	rachetable, USD	50 000	69	68	
Public Service Co. of Colorado	1,88 %	2031/06/15	rachetable, USD	235 000	254	265	
Public Service Electric and Gas Co.	3,00 %	2027/05/15	rachetable, USD	150 000	192	196	
Public Storage Operating Co.	5,35 %	2053/08/01	rachetable, USD	80 000	110	109	
Range Resources Corp.	8,25 %	2029/01/15	rachetable, USD	115 000	162	161	
Realty Income Corp.	4,90 %	2033/07/15	rachetable, USD	81 000	106	109	
Realty Income Corp.	5,38 %	2054/09/01	rachetable, USD	90 000	121	120	
Regency Centers L.P.	3,70 %	2030/06/15	rachetable, USD	85 000	106	109	
RHP Hotel Properties L.P. / RHP Finance Corp.	4,50 %	2029/02/15	rachetable, USD	200 000	232	259	
RLJ Lodging Trust L.P.	3,75 %	2026/07/01	rachetable, USD	130 000	159	169	
Safehold GL Holdings LLC	2,80 %	2031/06/15	rachetable, USD	160 000	179	188	
Sempra	6,88 %	2054/10/01	taux variable, rachetable, USD	110 000	148	150	
Sempra Infrastructure Partners L.P.	3,25 %	2032/01/15	rachetable, USD	235 000	261	268	
Simon Property Group L.P.	1,75 %	2028/07/01	rachetable, USD	85 000	102	105	
Six Flags Entertainment Corp.	7,25 %	2031/05/15	rachetable, USD	80 000	107	112	
Southern California Edison Co.	4,00 %	2047/04/01	rachetable, USD	200 000	216	219	
Southern Co. (The)	3,25 %	2026/07/01	rachetable, USD	160 000	207	211	
Southern Co. (The)	4,40 %	2046/07/01	rachetable, USD	185 000	215	218	
Southwestern Energy Co.	5,38 %	2029/02/01	rachetable, USD	190 000	242	253	
Starwood Property Trust Inc.	7,25 %	2029/04/01	rachetable, USD	80 000	109	112	
Station Casinos LLC	4,50 %	2028/02/15	rachetable, USD	160 000	187	207	
STORE Capital Corp.	2,70 %	2031/12/01	rachetable, USD	190 000	195	215	
Suburban Propane Partners L.P. / Suburban Energy Finance Corp.	5,00 %	2031/06/01	rachetable, USD	135 000	161	167	
Summit Materials LLC / Summit Materials Finance Corp.	7,25 %	2031/01/15	rachetable, USD	80 000	110	114	
Summit Midstream Holdings LLC	8,63 %	2029/10/31	rachetable, USD	70 000	97	98	
Sun Communities Operating L.P.	2,70 %	2031/07/15	rachetable, USD	95 000	106	110	
Sunoco L.P. / Sunoco Finance Corp.	4,50 %	2029/05/15	rachetable, USD	130 000	164	168	
Tallgrass Energy Partners L.P. / Tallgrass Energy Finance Corp.	6,00 %	2030/12/31	rachetable, USD	195 000	235	251	
Targa Resources Partners L.P. / Targa Resources Partners Finance Corp.	4,88 %	2031/02/01	rachetable, USD	200 000	253	265	
Tenet Healthcare Corp.	6,13 %	2028/10/01	rachetable, USD	315 000	393	426	
T-Mobile USA Inc.	4,75 %	2028/02/01	rachetable, USD	365 000	470	494	
Tronox Inc.	4,63 %	2029/03/15	rachetable, USD	135 000	163	166	
Union Pacific Corp.	3,20 %	2041/05/20	rachetable, USD	305 000	322	326	
Uniti Group L.P. / Uniti Group Finance Inc. / CSL Capital LLC	10,50 %	2028/02/15	rachetable, USD	245 000	340	339	
Vail Resorts Inc.	6,50 %	2032/05/15	rachetable, USD	80 000	110	112	
Valero Energy Corp.	4,00 %	2029/04/01	rachetable, USD	160 000	208	211	
Venture Global Calcasieu Pass LLC	6,25 %	2030/01/15	rachetable, USD	120 000	163	168	
Venture Global LNG Inc.	8,38 %	2031/06/01	rachetable, USD	115 000	154	165	
Verizon Communications Inc.	4,33 %	2028/09/21	USD	205 000	269	276	
ViacomCBS Inc.	4,20 %	2032/05/19	rachetable, USD	110 000	122	129	
VICI Properties L.P.	4,75 %	2028/02/15	rachetable, USD	230 000	306	309	
VICI Properties L.P. / VICI Note Co. Inc.	4,63 %	2029/12/01	rachetable, USD	140 000	171	184	
Virginia Electric and Power Co.	4,45 %	2044/02/15	rachetable, USD	251 000	298	302	
Vulcan Materials Co.	4,50 %	2047/06/15	rachetable, USD	180 000	214	212	
Waste Connections Inc.	4,20 %	2033/01/15	rachetable, USD	165 000	210	215	
Welltower OP LLC	4,25 %	2028/04/15	rachetable, USD	80 000	105	107	
Western Midstream Operating L.P.	4,75 %	2028/08/15	rachetable, USD	160 000	208	215	
Weyerhaeuser Co.	4,00 %	2030/04/15	rachetable, USD	85 000	108	111	
Whistler Pipeline LLC	5,95 %	2034/09/30	rachetable, USD	250 000	344	344	
Williams Cos. Inc. (The)	2,60 %	2031/03/15	rachetable, USD	180 000	207	212	
Wrangler Holdco Corp.	6,63 %	2032/04/01	rachetable, USD	85 000	116	118	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Mandat privé d'actifs réels CIBC

Inventaire du portefeuille Au 31 août 2024 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Wynn Resorts Finance LLC / Wynn Resorts Capital Corp.	7,13 %	2031/02/15	rachetable, USD	155 000	217	222	
XHR L.P.	4,88 %	2029/06/01	rachetable, USD	155 000	199	199	
					33 998	34 886	7,0 %
TOTAL DES OBLIGATIONS INTERNATIONALES					36 446	37 390	7,5 %
TOTAL DES OBLIGATIONS					40 414	41 483	8,3 %
Moins les coûts de transaction inclus dans le coût moyen					(483)		
TOTAL DES PLACEMENTS					434 919	490 601	98,2 %
Actifs dérivés						438	0,1 %
Passifs dérivés						(41)	(0,0) %
Autres actifs, moins les passifs						8 747	1,7 %
TOTAL DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES						499 745	100,0 %

¹⁻¹¹Les numéros de référence des couvertures correspondent au numéro de référence dans le tableau Actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme.

Actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme (note 10)

N° de réf. du contrat de couverture**	Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Date de règlement	Devise achetée	Valeur nominale	Devise vendue	Valeur nominale	Cours du change à terme	Cours du change de clôture	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	AUD	27 820	CAD	25 552	0,919	0,912	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	AUD	1 956	CAD	1 797	0,919	0,912	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	AUD	613	CAD	558	0,911	0,912	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	AUD	315	CAD	289	0,919	0,912	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	889 014	AUD	983 671	1,106	1,096	(8)
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	51 439	AUD	56 916	1,106	1,096	(1)
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	16 325	AUD	18 059	1,106	1,096	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	14 632	AUD	16 025	1,095	1,096	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	13 904	AUD	15 241	1,096	1,096	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	13 619	AUD	15 012	1,102	1,096	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	10 559	AUD	11 526	1,092	1,096	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	8 186	AUD	9 057	1,106	1,096	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	943	AUD	1 043	1,106	1,096	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	778	AUD	856	1,100	1,096	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	759	AUD	832	1,096	1,096	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	586	AUD	639	1,092	1,096	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	559	AUD	612	1,096	1,096	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	150	AUD	166	1,106	1,096	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	122	AUD	135	1,100	1,096	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	122	AUD	133	1,096	1,096	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	98	AUD	107	1,092	1,096	–
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	89	AUD	98	1,096	1,096	–
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	BRL	19 596	CAD	4 881	0,249	0,238	–
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	BRL	18 275	CAD	4 459	0,244	0,238	–
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	BRL	15 518	CAD	3 792	0,244	0,238	–
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	BRL	11 767	CAD	2 796	0,238	0,238	–
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	BRL	9 627	CAD	2 347	0,244	0,238	–
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	BRL	1 687	CAD	420	0,249	0,238	–
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	BRL	966	CAD	236	0,244	0,238	–
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	BRL	946	CAD	231	0,244	0,238	–
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	BRL	657	CAD	156	0,238	0,238	–
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	BRL	576	CAD	140	0,244	0,238	–
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	BRL	184	CAD	46	0,249	0,238	–
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	BRL	154	CAD	38	0,244	0,238	–
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	BRL	152	CAD	37	0,244	0,238	–
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	BRL	106	CAD	25	0,238	0,238	–
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	BRL	93	CAD	23	0,244	0,238	–
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	198 272	BRL	799 635	4,033	4,195	8
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	11 472	BRL	46 267	4,033	4,195	1
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	7 054	BRL	28 329	4,016	4,195	–
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	6 782	BRL	27 306	4,026	4,195	–
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	5 156	BRL	21 121	4,097	4,195	–
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	4 584	BRL	18 307	3,994	4,195	–
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	3 000	BRL	12 045	4,016	4,195	–
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	2 537	BRL	10 254	4,042	4,195	–
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	1 826	BRL	7 363	4,033	4,195	–
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	408	BRL	1 638	4,016	4,195	–
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	348	BRL	1 401	4,026	4,195	–
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	291	BRL	1 193	4,097	4,195	–
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	185	BRL	745	4,016	4,195	–
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	165	BRL	660	3,994	4,195	–
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	145	BRL	585	4,042	4,195	–
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	65	BRL	260	4,016	4,195	–
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	56	BRL	225	4,027	4,195	–
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	47	BRL	191	4,096	4,195	–

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Mandat privé d'actifs réels CIBC

N° de réf. du contrat de couverture**	Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Date de règlement	Devise achetée		Devise vendue		Cours du change à terme	Cours du change de clôture	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
				Valeur nominale		Valeur nominale				
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	29	BRL	118	4,016	4,196	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	26	BRL	104	3,994	4,195	-
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	23	BRL	94	4,041	4,195	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	5	DKK	23	4,998	5,009	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	-	DKK	1	4,926	4,926	-
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	-	DKK	-	5,250	5,250	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	3 306 521	EUR	2 203 595	0,666	0,671	23
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	191 317	EUR	127 501	0,666	0,671	1
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	89 490	EUR	59 205	0,662	0,671	1
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	79 566	EUR	52 758	0,663	0,671	1
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	66 929	EUR	44 385	0,663	0,671	1
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	60 173	EUR	39 844	0,662	0,671	1
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	57 073	EUR	38 045	0,667	0,671	1
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	43 071	EUR	28 604	0,664	0,671	1
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	37 176	EUR	24 542	0,660	0,671	1
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	30 445	EUR	20 290	0,666	0,671	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	4 560	EUR	3 017	0,662	0,671	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	4 051	EUR	2 686	0,663	0,671	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	3 297	EUR	2 198	0,667	0,671	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	3 240	EUR	2 143	0,662	0,671	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	2 414	EUR	1 603	0,664	0,671	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	2 367	EUR	1 567	0,662	0,671	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	641	EUR	425	0,663	0,671	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	629	EUR	416	0,662	0,671	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	622	EUR	413	0,663	0,671	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	524	EUR	349	0,667	0,671	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	385	EUR	256	0,664	0,671	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	376	EUR	249	0,662	0,671	-
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	351	EUR	232	0,661	0,671	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	GBP	12 253	CAD	21 700	1,771	1,769	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	GBP	707	CAD	1 253	1,774	1,769	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	GBP	114	CAD	203	1,774	1,769	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	1 876 482	GBP	1 072 452	0,572	0,565	(22)
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	108 574	GBP	62 053	0,572	0,565	(1)
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	37 706	GBP	21 153	0,561	0,565	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	35 527	GBP	20 073	0,565	0,565	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	29 301	GBP	16 664	0,569	0,565	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	25 353	GBP	14 366	0,567	0,565	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	23 756	GBP	13 346	0,562	0,565	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	17 278	GBP	9 875	0,572	0,565	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	1 563	GBP	877	0,561	0,565	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	1 546	GBP	880	0,569	0,565	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	1 525	GBP	862	0,565	0,565	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	1 499	GBP	842	0,562	0,565	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	441	GBP	249	0,565	0,565	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	247	GBP	139	0,561	0,565	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	243	GBP	137	0,562	0,565	-
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	243	GBP	138	0,569	0,565	-
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	HKD	82 832	CAD	14 486	0,175	0,173	-
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	HKD	76 171	CAD	13 340	0,175	0,173	-
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	HKD	8 875	CAD	1 552	0,175	0,173	-
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	HKD	5 671	CAD	995	0,175	0,173	-
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	HKD	1 057	CAD	185	0,175	0,173	-
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	HKD	775	CAD	136	0,175	0,173	-
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	871 022	HKD	4 947 891	5,681	5,785	16
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	50 398	HKD	286 288	5,681	5,785	1
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	12 176	HKD	69 140	5,678	5,785	-
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	11 044	HKD	63 891	5,785	5,785	-
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	9 186	HKD	52 072	5,669	5,785	-
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	8 020	HKD	45 558	5,681	5,785	-
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	567	HKD	3 217	5,678	5,785	-
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	526	HKD	3 044	5,785	5,785	-
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	526	HKD	2 980	5,669	5,785	-
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	90	HKD	511	5,678	5,785	-
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	83	HKD	480	5,785	5,785	-
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	83	HKD	469	5,669	5,785	-
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	JPY	4 916 092	CAD	45 923	0,009	0,009	(1)
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	JPY	3 311 710	CAD	31 049	0,009	0,009	(1)
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	JPY	1 755 842	CAD	16 356	0,009	0,009	-
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	JPY	1 352 380	CAD	12 704	0,009	0,009	-
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	JPY	266 541	CAD	2 490	0,009	0,009	-
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	JPY	175 818	CAD	1 648	0,009	0,009	-
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	JPY	78 445	CAD	737	0,009	0,009	-
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	JPY	42 618	CAD	398	0,009	0,009	-
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	JPY	32 621	CAD	306	0,009	0,009	-
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	JPY	12 519	CAD	118	0,009	0,009	-
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	1 251 869	JPY	133 017 498	106,255	108,219	23
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	72 434	JPY	7 696 471	106,255	108,219	1
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	43 007	JPY	4 590 633	106,743	108,219	1

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Mandat privé d'actifs réels CIBC

N° de réf. du contrat de couverture**	Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Date de règlement	Devises achetées		Devises vendues		Cours du change à terme	Cours du change de clôture	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
				Valeur nominale	Valeur nominale	Valeur nominale	Valeur nominale			
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	26 716	JPY	2 861 021	107,089	108,219	-
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	21 676	JPY	2 305 052	106,339	108,219	-
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	20 479	JPY	2 194 539	107,162	108,219	-
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	17 999	JPY	1 913 493	106,310	108,219	-
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	17 884	JPY	1 920 843	107,408	108,219	-
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	11 527	JPY	1 224 762	106,255	108,219	-
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	2 388	JPY	254 885	106,742	108,219	-
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	1 141	JPY	122 190	107,089	108,219	-
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	1 053	JPY	111 991	106,339	108,220	-
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	1 045	JPY	112 025	107,162	108,219	-
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	384	JPY	40 954	106,743	108,218	-
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	181	JPY	19 405	107,092	108,220	-
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	167	JPY	17 976	107,409	108,217	-
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	166	JPY	17 831	107,164	108,218	-
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	166	JPY	17 682	106,339	108,220	-
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	MXN	100 652	CAD	7 302	0,073	0,068	(1)
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	MXN	64 386	CAD	4 376	0,068	0,068	-
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	MXN	5 610	CAD	407	0,073	0,068	-
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	MXN	3 425	CAD	233	0,068	0,068	-
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	MXN	2 175	CAD	152	0,070	0,068	-
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	MXN	904	CAD	66	0,073	0,068	-
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	MXN	548	CAD	37	0,068	0,068	-
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	MXN	351	CAD	25	0,070	0,068	-
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	196 146	MXN	2 709 035	13,811	14,671	12
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	14 562	MXN	213 738	14,678	14,671	-
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	11 406	MXN	168 680	14,788	14,671	-
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	11 349	MXN	156 746	13,811	14,671	1
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	8 187	MXN	114 359	13,968	14,671	1
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	6 240	MXN	89 277	14,306	14,671	-
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	2 761	MXN	37 786	13,686	14,671	-
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	1 806	MXN	24 944	13,811	14,671	-
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	826	MXN	12 119	14,678	14,671	-
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	623	MXN	9 217	14,788	14,671	-
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	441	MXN	6 162	13,968	14,672	-
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	411	MXN	5 878	14,306	14,671	-
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	133	MXN	1 949	14,678	14,672	-
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	100	MXN	1 482	14,789	14,672	-
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	70	MXN	977	13,968	14,671	-
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	66	MXN	943	14,307	14,672	-
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	21	MXN	285	13,715	14,674	-
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	NZD	6 363	CAD	5 377	0,845	0,842	-
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	NZD	3 795	CAD	3 173	0,836	0,842	-
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	NZD	363	CAD	307	0,845	0,842	-
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	NZD	172	CAD	144	0,835	0,842	-
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	NZD	58	CAD	49	0,845	0,842	-
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	NZD	36	CAD	30	0,836	0,842	-
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	238 086	NZD	288 286	1,211	1,188	(5)
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	13 776	NZD	16 680	1,211	1,188	-
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	4 768	NZD	5 701	1,196	1,188	-
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	4 193	NZD	5 104	1,217	1,188	-
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	3 766	NZD	4 570	1,213	1,188	-
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	3 295	NZD	3 940	1,196	1,188	-
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	2 192	NZD	2 654	1,211	1,188	-
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	344	NZD	418	1,217	1,188	-
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	197	NZD	236	1,196	1,188	-
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	54	NZD	66	1,217	1,188	-
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	40	NZD	47	1,196	1,188	-
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	24	NZD	28	1,196	1,188	-
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	SEK	20 885	CAD	2 768	0,133	0,131	-
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	SEK	17 036	CAD	2 245	0,132	0,131	-
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	SEK	11 239	CAD	1 470	0,131	0,131	-
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	SEK	9 069	CAD	1 209	0,133	0,131	-
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	SEK	1 112	CAD	147	0,133	0,131	-
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	SEK	1 041	CAD	137	0,132	0,131	-
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	SEK	970	CAD	129	0,133	0,131	-
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	SEK	718	CAD	94	0,131	0,131	-
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	SEK	654	CAD	86	0,131	0,131	-
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	SEK	177	CAD	24	0,133	0,131	-
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	SEK	168	CAD	22	0,132	0,131	-
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	SEK	156	CAD	21	0,133	0,131	-
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	SEK	105	CAD	14	0,131	0,131	-
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	105 303	SEK	805 369	7,648	7,616	(1)
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	6 093	SEK	46 599	7,648	7,616	-
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	3 165	SEK	23 872	7,543	7,616	-
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	2 079	SEK	15 724	7,564	7,616	-
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	1 696	SEK	12 978	7,650	7,616	-
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	1 203	SEK	9 166	7,622	7,616	-
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	1 187	SEK	8 949	7,539	7,616	-
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	970	SEK	7 415	7,648	7,616	-

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Mandat privé d'actifs réels CIBC

N° de réf. du contrat de couverture**	Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Date de règlement	Devise achetée	Valeur nominale	Devise vendue	Valeur nominale	Cours du change à terme	Cours du change de clôture	Profit (perte)
										latent(e) (en milliers de dollars)
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	233	SEK	1 761	7,543	7,616	–
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	117	SEK	884	7,564	7,616	–
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	98	SEK	750	7,650	7,616	–
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	91	SEK	691	7,565	7,616	–
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	37	SEK	283	7,543	7,617	–
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	19	SEK	142	7,563	7,616	–
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	16	SEK	119	7,652	7,618	–
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	10	SEK	77	7,567	7,612	–
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	SGD	10 922	CAD	11 406	1,044	1,033	–
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	SGD	426	CAD	445	1,044	1,033	–
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	SGD	255	CAD	265	1,042	1,033	–
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	SGD	67	CAD	70	1,044	1,033	–
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	412 932	SGD	397 609	0,963	0,968	2
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	23 893	SGD	23 006	0,963	0,968	–
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	14 253	SGD	13 737	0,964	0,968	–
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	8 943	SGD	8 604	0,962	0,968	–
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	7 796	SGD	7 540	0,967	0,968	–
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	5 569	SGD	5 346	0,960	0,968	–
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	5 448	SGD	5 219	0,958	0,968	–
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	5 337	SGD	5 133	0,962	0,968	–
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	3 802	SGD	3 661	0,963	0,968	–
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	824	SGD	794	0,964	0,968	–
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	404	SGD	389	0,962	0,968	–
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	403	SGD	390	0,967	0,968	–
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	289	SGD	278	0,962	0,968	–
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	253	SGD	243	0,960	0,968	–
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	131	SGD	126	0,964	0,968	–
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	64	SGD	62	0,967	0,968	–
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	60	SGD	58	0,962	0,968	–
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	46	SGD	44	0,962	0,968	–
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	44	SGD	42	0,960	0,968	–
11	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	USD	10 682	CAD	14 638	1,370	1,347	–
11	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	17 823 399	USD	13 003 765	0,730	0,743	312
11	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	1 031 272	USD	752 406	0,730	0,743	18
11	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	378 326	USD	280 339	0,741	0,743	1
11	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	279 465	USD	204 366	0,731	0,743	4
11	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	220 771	USD	162 673	0,737	0,743	2
11	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	164 109	USD	119 733	0,730	0,743	3
11	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	15 649	USD	11 596	0,741	0,743	–
11	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	12 879	USD	9 482	0,736	0,743	–
11	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	11 544	USD	8 428	0,730	0,743	–
11	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	4 024	USD	2 981	0,741	0,743	–
11	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/09/25	CAD	1 809	USD	1 320	0,730	0,743	–
Actifs et passifs dérivés – contrats à terme										397

* La note de crédit de la contrepartie (attribuée par S&P Global Ratings, division de S&P Global) des contrats de change à terme détenus par le Mandat est égale ou supérieure à la notation désignée minimale.

** Les numéros de référence correspondent à un numéro de l'inventaire du portefeuille.

Annexe à l'inventaire du portefeuille

Conventions de compensation (note 2d) (en milliers)

Le Mandat peut conclure des conventions-cadres de compensation ou d'autres conventions semblables qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent la compensation des montants liés dans certains cas, tels qu'une faillite ou la résiliation des contrats.

Le tableau qui suit, aux 31 août 2024 et 2023, présente le rapprochement entre le montant net des dérivés de gré à gré inscrit aux états de la situation financière et :

- le montant brut avant la compensation exigée selon les IFRS; et
- le montant net après compensation selon les conventions-cadres de compensation ou d'autres conventions similaires, mais qui ne satisfait pas aux critères de compensation selon les IFRS.

Actifs et passifs financiers	Montants compensés		Montants non compensés		Montants nets
	Actifs (passifs) bruts	Montants compensés selon les IFRS	Montants nets présentés aux états de la situation financière	Conventions-cadres de compensation	
Au 31 août 2024					
Actifs dérivés de gré à gré	438 \$	– \$	438 \$	(41) \$	397 \$
Passifs dérivés de gré à gré	(41)	–	(41)	41	–
Total	397 \$	– \$	397 \$	– \$	397 \$
Au 31 août 2023					
Actifs dérivés de gré à gré	40 \$	– \$	40 \$	(40) \$	– \$
Passifs dérivés de gré à gré	(57)	–	(57)	40	(17)
Total	(17) \$	– \$	(17) \$	– \$	(17) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Mandat privé d'actifs réels CIBC

Participations dans des fonds sous-jacents (note 4)

Aux 31 août 2024 et 2023, le Mandat ne détenait pas de placement dans des fonds sous-jacents ni de participation excédant 20 % de chaque fonds sous-jacent.

Risques liés aux instruments financiers

Objectif de placement : Le Mandat privé d'actifs réels CIBC (le *Mandat*) cherche à obtenir une croissance du capital à long terme et un revenu en investissant principalement dans des titres de sociétés situées partout dans le monde et actives dans les secteurs des actifs réels, comme l'infrastructure, l'immobilier et les ressources naturelles.

Stratégies de placement : Le Mandat emploie une méthode descendante fondée sur la valeur relative pour répartir tactiquement le capital entre les secteurs des actifs réels, peut investir dans diverses régions et peut investir dans un éventail de sociétés dont la capitalisation boursière varie de petite à grande.

Les principaux risques inhérents au Mandat sont analysés ci-après. À la note 2 des états financiers se trouvent des renseignements généraux sur la gestion des risques et une analyse détaillée des risques de concentration, de crédit, de change, de taux d'intérêt et d'illiquidité et d'autres risques de prix/de marché.

Dans les tableaux sur les risques qui suivent, l'actif net est défini comme étant l'« Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ».

Risque de concentration aux 31 août 2024 et 2023

L'inventaire du portefeuille présente les titres détenus par le Mandat au 31 août 2024.

Le tableau qui suit présente les secteurs dans lesquels investissait le Mandat au 31 août 2023 et regroupe les titres par type d'actif, par secteur, par région ou par devise :

Au 31 août 2023

Répartition du portefeuille	% de l'actif net
Actions canadiennes	6,6
Actions internationales	
Australie	3,5
Brésil	0,8
Chili	0,2
Chine	0,6
France	3,4
Allemagne	1,7
Hong Kong	3,2
Italie	0,5
Japon	3,9
Nouvelle-Zélande	0,8
Singapour	0,7
Espagne	5,1
Royaume-Uni	6,4
Actions américaines	
Énergie	6,3
Immobilier	28,8
Services publics	11,3
Obligations canadiennes	
Obligations de sociétés	0,8
Obligations internationales	
Îles Caïmans	0,1
France	0,1
Pays-Bas	0,1
Royaume-Uni	0,3
États-Unis	11,8
Autres actifs, moins les passifs	3,0
Total	100,0

Risque de crédit

Les notes de crédit représentent un regroupement des notes accordées par divers fournisseurs de services externes et peuvent faire l'objet de modifications qui peuvent être importantes.

Voir l'inventaire du portefeuille pour connaître les contreparties aux contrats sur instruments dérivés de gré à gré, le cas échéant.

Aux 31 août 2024 et 2023, le Mandat avait investi dans des titres de créance assortis des notes de crédit suivantes :

Titres de créance par note de crédit (note 2b)	% de l'actif net	
	31 août 2024	31 août 2023
AA	0,1	–
A	1,2	0,9
BBB	3,6	4,5
Inférieur à BBB	3,4	7,8
Total	8,3	13,2

Risque de change

Les tableaux qui suivent indiquent les devises dans lesquelles la pondération du Mandat était importante aux 31 août 2024 et 2023, compte tenu de la valeur de marché des instruments financiers du Mandat (y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie) et du capital sous-jacent des contrats de change à terme, le cas échéant.

Au 31 août 2024

Devise (note 2o)	Risque de change total* (en milliers de dollars)	% de l'actif net
USD	280 212	56,1
EUR	56 234	11,3
GBP	30 953	6,2
JPY	19 111	3,8
AUD	14 234	2,8
HKD	12 862	2,6
SGD	6 769	1,4
NZD	3 849	0,8
MXN	3 222	0,6
BRL	3 026	0,6

* Les montants tiennent compte de la valeur comptable des éléments monétaires et non monétaires (y compris le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 août 2023

Devise (note 2o)	Risque de change total* (en milliers de dollars)	% de l'actif net
USD	288 645	56,1
EUR	51 350	10,0
GBP	31 125	6,0
JPY	19 089	3,7
HKD	18 424	3,6
AUD	16 866	3,3
BRL	4 065	0,8
NZD	3 790	0,7
SGD	3 180	0,6

* Les montants tiennent compte de la valeur comptable des éléments monétaires et non monétaires (y compris le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Le tableau qui suit indique dans quelle mesure l'actif net aux 31 août 2024 et 2023 aurait diminué ou augmenté si le dollar canadien s'était raffermi ou affaibli de 1 % par rapport à toutes les devises. Il est présumé dans cette analyse que toutes les autres variables demeurent inchangées. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart peut être important.

	31 août 2024	31 août 2023
Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)	4 321	4 377

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Mandat privé d'actifs réels CIBC

Risque de taux d'intérêt

Les actifs et passifs à court terme du Mandat n'étaient pas assujettis à un risque important attribuable aux fluctuations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Le tableau qui suit indique la pondération du Mandat dans les titres à revenu fixe et les swaps de taux d'intérêt selon la durée résiduelle jusqu'à l'échéance.

Durée résiduelle jusqu'à l'échéance	31 août 2024 (en milliers de dollars)	31 août 2023 (en milliers de dollars)
Moins de 1 an	623	–
1 an à 3 ans	2 035	5 954
3 ans à 5 ans	11 710	15 733
Plus de 5 ans	27 115	46 092
Total	41 483	67 779

Le tableau qui suit montre dans quelle mesure l'actif net aux 31 août 2024 et 2023 aurait augmenté ou diminué si le taux d'intérêt avait diminué ou augmenté de 25 points de base, en supposant un déplacement parallèle de la courbe de rendement. Cette variation est estimée au moyen de la duration moyenne pondérée du portefeuille de titres à revenu fixe. Il est présumé dans cette analyse que toutes les autres variables demeurent inchangées. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart peut être important.

	31 août 2024	31 août 2023
Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)	732	1 028

Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité s'entend du risque que le Mandat éprouve des difficultés à respecter ses engagements liés à des passifs financiers. Le Mandat est exposé aux rachats en trésorerie quotidiens de parts rachetables. Le Mandat conserve des liquidités suffisantes pour financer les rachats attendus.

À l'exception des contrats dérivés, le cas échéant, tous les passifs financiers du Mandat sont des passifs à court terme venant à échéance au plus tard 90 jours après la date de clôture.

Dans le cas des fonds qui détiennent des contrats dérivés dont la durée jusqu'à l'échéance excède 90 jours à partir de la date de clôture, des renseignements additionnels relatifs à ces contrats se trouvent dans les tableaux des dérivés qui suivent l'inventaire du portefeuille.

Autres risques de prix/de marché

Le tableau qui suit indique dans quelle mesure l'actif net aux 31 août 2024 et 2023 aurait respectivement augmenté ou diminué si la valeur de l'indice ou des indices de référence du Mandat s'était raffermie ou affaiblie de 1 %. Cette variation est estimée d'après la corrélation historique entre le rendement des parts de catégorie Plus du Mandat et celui de l'indice ou des indices de référence du Mandat, d'après 36 points de données mensuels, selon leur disponibilité, reposant sur les rendements nets mensuels du Mandat. Il est présumé dans cette analyse que toutes les autres variables demeurent inchangées. La corrélation historique peut ne pas être représentative de la corrélation future et, par conséquent, l'incidence sur l'actif net peut être très différente.

Indice(s) de référence	Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)	
	31 août 2024	31 août 2023
Indice Dow Jones Brookfield Global Infrastructure	3 455	3 891
Indice FTSE EPRA/NAREIT Developed Real Estate Net	3 373	4 064
50 % de l'indice Dow Jones Brookfield Global Infrastructure	4 142	4 915
40 % de l'indice FTSE EPRA/NAREIT Developed Real Estate Net		
7 % de l'indice Bank of America Merrill Lynch Global High Yield		
3 % de l'indice Bank of America Merrill Lynch Global Broad Market Corporate		

Évaluation de la juste valeur des instruments financiers

Les tableaux qui suivent présentent un sommaire des données utilisées aux 31 août 2024 et 2023 dans l'évaluation des actifs et des passifs financiers du Mandat, comptabilisés à la juste valeur :

Au 31 août 2024

Classement	Niveau 1 (i) (en milliers de dollars)	Niveau 2 (ii) (en milliers de dollars)	Niveau 3 (iii) (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
Actifs financiers				
Titres à revenu fixe	–	41 483	–	41 483
Actions	449 118	–	–	449 118
Actifs dérivés	–	438	–	438
Total des actifs financiers	449 118	41 921	–	491 039
Passifs financiers				
Passifs dérivés	–	(41)	–	(41)
Total des passifs financiers	–	(41)	–	(41)
Total des actifs et des passifs financiers	449 118	41 880	–	490 998

(i) Cours publiés sur des marchés actifs pour des actifs identiques

(ii) Autres données observables importantes

(iii) Données non observables importantes

Au 31 août 2023

Classement	Niveau 1 (i) (en milliers de dollars)	Niveau 2 (ii) (en milliers de dollars)	Niveau 3 (iii) (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
Actifs financiers				
Titres à revenu fixe	–	67 779	–	67 779
Actions	431 442	–	–	431 442
Actifs dérivés	–	40	–	40
Total des actifs financiers	431 442	67 819	–	499 261
Passifs financiers				
Passifs dérivés	–	(57)	–	(57)
Total des passifs financiers	–	(57)	–	(57)
Total des actifs et des passifs financiers	431 442	67 762	–	499 204

(i) Cours publiés sur des marchés actifs pour des actifs identiques

(ii) Autres données observables importantes

(iii) Données non observables importantes

Transfert d'actifs entre le niveau 1 et le niveau 2

Le transfert d'actifs et de passifs financiers du niveau 1 au niveau 2 découle du fait que ces titres ne sont plus négociés sur un marché actif.

Pour les périodes closes les 31 août 2024 et 2023, aucun transfert d'actifs ou de passifs financiers du niveau 1 au niveau 2 n'a eu lieu.

Le transfert d'actifs et de passifs financiers du niveau 2 au niveau 1 découle du fait que ces titres sont dorénavant négociés sur un marché actif.

Pour les périodes closes les 31 août 2024 et 2023, aucun transfert d'actifs ou de passifs financiers du niveau 2 au niveau 1 n'a eu lieu.

Rapprochement des variations des actifs et passifs financiers – niveau 3

Le Mandat ne détenait pas de placements de niveau 3 au début, au cours ou à la fin de la période.

Notes des états financiers

Aux dates et pour les périodes présentées dans les états financiers (note 1)

1. Mandats privés CIBC – Organisation des Mandats et périodes de présentation de l'information financière

Chacun des Mandats privés CIBC (individuellement, le *Mandat*, et collectivement, les *Mandats*) est une fiducie de fonds communs de placement, à l'exception du Mandat privé de revenu mondial équilibré d'actifs multiples CIBC, du Mandat privé mondial équilibré d'actifs multiples CIBC, du Mandat privé d'actions américaines neutre en devises CIBC et du Mandat privé d'actions mondiales CIBC, qui sont des fiducies d'investissement à participation unitaire. Les Mandats sont constitués en vertu des lois de l'Ontario et régis aux termes d'une déclaration de fiducie (la *déclaration de fiducie*). Le siège social des Mandats est situé au 81 Bay Street, 20th Floor, CIBC Square, Toronto (Ontario) M5J 0E7.

Les Mandats sont gérés par Gestion d'actifs CIBC inc. (le *gestionnaire*). Le gestionnaire est également le fiduciaire, le conseiller en valeurs, l'agent chargé de la tenue des registres, et l'agent de transfert des Mandats.

Chaque Mandat peut émettre un nombre illimité de catégories de parts et un nombre illimité de parts de chaque catégorie. À l'avenir, l'offre de toute catégorie d'un Mandat pourrait prendre fin ou des catégories supplémentaires pourraient être offertes.

Le tableau qui suit présente les catégories de parts offertes par chaque Mandat :

Catégories	Mandat privé de revenu fixe canadien CIBC	Mandat privé de revenu fixe multisectoriel CIBC	Mandat privé d'obligations mondiales CIBC	Mandat privé de revenu mondial équilibré d'actifs multiples CIBC	Mandat privé mondial équilibré d'actifs multiples CIBC	Mandat privé de revenu d'actions CIBC	Mandat privé d'actions canadiennes CIBC
Catégorie Plus	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus T4	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus T6	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-H		✓					
Catégorie Plus-H T4		✓					
Catégorie Plus-H T6		✓					
Catégorie C	✓		✓			✓	✓
Catégorie Plus-F	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-F T4	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-F T6	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-FH		✓					
Catégorie Plus-FH T4		✓					
Catégorie Plus-FH T6		✓					
Catégorie Plus-N	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-N T4	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-N T6	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-NH		✓					
Catégorie Plus-NH T4		✓					
Catégorie Plus-NH T6		✓					
Catégorie I	✓		✓			✓	✓
Catégorie O	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie OH		✓					
Catégorie S		✓					
Catégorie SM	✓		✓			✓	✓
Catégorie SMH		✓					

Catégories	Mandat privé d'actions américaines CIBC	Mandat privé d'actions américaines neutre en devises CIBC	Mandat privé d'actions internationales CIBC	Mandat privé d'actions mondiales CIBC	Mandat privé d'actions des marchés émergents CIBC	Mandat privé d'actifs réels CIBC
Catégorie Plus	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus T4	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus T6	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-H	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-H T4	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-H T6	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie C	✓		✓		✓	
Catégorie Plus-F	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-F T4	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-F T6	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-FH	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-FH T4	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-FH T6	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-N	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-N T4	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-N T6	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-NH	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-NH T4	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-NH T6	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie I	✓		✓		✓	
Catégorie O	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie OH	✓		✓	✓		✓
Catégorie S						✓
Catégorie SM	✓		✓		✓	✓
Catégorie SMH						

Chaque catégorie de parts peut exiger des frais de gestion et des frais d'administration fixes différents. Par conséquent, une valeur liquidative par part distincte est calculée pour chaque catégorie de parts.

Le 29 juin 2023, les parts de catégorie A ont été dissoutes et les actifs des porteurs de parts ont été transférés aux parts de catégorie Plus. Auparavant, les parts de catégorie A n'étaient offertes qu'aux investisseurs qui participaient au programme Frontières. Ce programme investissait dans divers Mandats qui formaient un Portefeuille Frontières. Les parts de catégorie A étaient offertes sans frais d'acquisition et les investisseurs ne payaient pas de commission à l'achat de parts de catégorie A.

Les parts des catégories Plus, Plus T4 et Plus T6 sont offertes à tous les investisseurs uniquement selon l'option avec frais d'acquisition. Les investisseurs peuvent payer des frais d'acquisition qui sont négociables avec leur courtier à l'achat de parts des catégories Plus, Plus T4 et Plus T6.

Les parts des catégories Plus-F, Plus-F T4, Plus-F T6, Plus-FH, Plus-FH T4 et Plus-FH T6 (collectivement, la catégorie *Plus-F*) sont offertes, sous réserve de certaines exigences à l'égard de l'investissement initial minimum, aux investisseurs qui participent à des programmes, tels que les clients des conseillers en valeurs rémunérés à l'acte, les clients ayant des comptes intégrés parrainés par des courtiers et ceux qui paient des honoraires annuels à leur courtier, ainsi qu'aux investisseurs clients ayant des comptes auprès d'un courtier à escompte (à condition que le courtier à escompte offre des parts de catégorie Plus-F sur sa plateforme). Plutôt que de payer des frais d'acquisition, les investisseurs achetant des parts de catégorie Plus-F peuvent payer des honoraires à leur courtier ou courtier à escompte pour leurs services. Nous ne payons pas de commissions de suivi à l'égard de ces catégories de parts, ce qui nous permet d'imputer des frais de gestion annuels moins élevés.

Les parts des catégories Plus-H, Plus-H T4, Plus-H T6, Plus-FH, Plus-FH T4, Plus-FH T6, Plus-NH, Plus-NH T4, Plus-NH T6 et OH (individuellement, la catégorie *couverte*) ont respectivement les mêmes caractéristiques que les parts des catégories Plus, Plus T4, Plus T6, Plus-F, Plus-F T4, Plus-F T6, Plus-N, Plus-N T4, Plus-N T6 et O, sauf que chacune utilise des instruments dérivés comme des contrats de change à terme afin de couvrir le risque de change auquel est exposée la catégorie couverte.

Les parts de catégorie C sont offertes à tous les investisseurs sans frais d'acquisition. Les investisseurs ne paient pas de commissions à l'achat de parts de catégorie C.

Les parts de catégorie I sont offertes aux investisseurs qui participent à des programmes qui n'exigent pas le paiement de frais d'acquisition des parts par les investisseurs, ni de frais de service ou de commissions de suivi aux courtiers. Pour ces investisseurs, le gestionnaire facture séparément les frais de placement habituels et exige des frais de gestion réduits. Parmi les investisseurs potentiels, notons les clients des conseillers en valeurs « rémunérés à l'acte », les clients ayant des « comptes intégrés » parrainés par des courtiers et ceux qui paient des honoraires annuels à leur courtier plutôt que des frais d'acquisition découlant des opérations pour lesquelles le courtier ne reçoit pas de frais de service ni de commissions de suivi de la part du gestionnaire.

Les parts des catégories Plus-N, Plus-N T4 et Plus-N T6 sont offertes aux investisseurs qui ont conclu une entente avec le gestionnaire et le courtier. Les parts des catégories Plus-N, Plus-N T4 et Plus-N T6 ont habituellement pour objectif de facturer séparément les frais aux investisseurs lorsque le courtier ne reçoit pas de frais de service ni de commissions de suivi de la part du gestionnaire. Une commission de service de courtage liée aux parts des catégories Plus-N, Plus-N T4 et Plus-N T6 sera plutôt négociée entre l'investisseur et son courtier.

Les parts des catégories O et OH ne sont offertes qu'à certains investisseurs qui ont été approuvés par le gestionnaire, avec lequel ils ont conclu une convention relative à un compte de parts des catégories O ou OH ou dont le courtier ou le gestionnaire discrétionnaire offre des comptes gérés distinctement ou des programmes semblables et a conclu une convention relative à un compte de parts des catégories O ou OH avec le gestionnaire. Ces investisseurs, habituellement des sociétés de services financiers, dont le gestionnaire, se serviront des parts des catégories O ou OH des Mandats pour faciliter l'offre d'autres produits aux investisseurs. Aucuns frais de gestion ni aucune charge d'exploitation ne sont imputés aux Mandats à l'égard des parts des catégories O ou OH; plutôt, des frais de gestion négociés sont facturés directement par le gestionnaire aux porteurs de parts des catégories O et OH, ou selon leurs instructions, ou aux courtiers ou aux gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts.

Les parts des catégories S, SM et SMH ne peuvent être achetées que par des fonds communs de placement, des services de répartition d'actifs ou des comptes sous gestion discrétionnaire offerts par le gestionnaire ou un membre de son groupe. Il n'y a pas de frais d'acquisition à verser à l'achat de parts de catégorie S. À la date de clôture, les catégories SM et SMH n'étaient pas actives.

La date à laquelle chaque Mandat a été créé aux termes d'une déclaration de fiducie (la *date de création*) et la date à laquelle les parts de chaque catégorie de chaque Mandat ont été vendues au public pour la première fois (la *date de début des activités*) sont indiquées à la note intitulée *Organisation du Mandat* des états de la situation financière.

L'inventaire du portefeuille présente les titres détenus par chacun des Mandats au 31 août 2024. Les états de la situation financière sont présentés aux 31 août 2024 et 2023. Les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie de chaque Mandat sont établis pour les exercices clos les 31 août 2024 et 2023, sauf pour les Mandats ou les catégories créés au cours de l'un ou l'autre de ces exercices, auquel cas l'information présentée couvre la période qui s'étend de la date de création ou de la date de début des activités jusqu'au 31 août 2024 ou 2023.

Les présents états financiers ont été approuvés aux fins de publication par le gestionnaire le 6 novembre 2024.

2. Sommaire des informations significatives sur les méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les *IFRS*) publiées par l'International Accounting Standards Board (*IASB*).

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation selon le principe du coût historique. Cependant, chaque Mandat est une entité d'investissement, et essentiellement tous les actifs et passifs financiers sont évalués à la juste valeur selon les *IFRS*. Par conséquent, les méthodes comptables utilisées par les Mandats pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont conformes aux méthodes utilisées pour l'évaluation de la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts. Pour l'application des *IFRS*, les présents états financiers comprennent des estimations et des hypothèses formulées par la direction qui ont une incidence sur les montants déclarés de l'actif, du passif, des produits et des charges au cours des périodes de présentation de l'information financière. Toutefois, les circonstances existantes et les hypothèses peuvent changer en raison de changements sur les marchés ou de circonstances indépendantes de la volonté des Mandats. Ces changements sont pris en compte dans les hypothèses lorsqu'ils surviennent.

Les présents états financiers sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle des Mandats (à moins d'indication contraire).

a) Instruments financiers

Classement et comptabilisation des instruments financiers

Selon l'*IFRS 9, Instruments financiers*, les Mandats classent les actifs financiers dans l'une de trois catégories en fonction du modèle économique de l'entité pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Ces catégories sont les suivantes :

- *Coût amorti* – Actifs financiers détenus dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif est de percevoir des flux de trésorerie et où les flux de trésorerie contractuels des actifs correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts (le *critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels*). L'amortissement de l'actif est calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.
- *Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global* (la *JVAERG*) – Actifs financiers comme des instruments de créance qui respectent le critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels et sont détenus dans le cadre d'un modèle économique ayant pour objectif de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs financiers. Les profits et les pertes sont reclassés au résultat net lors de la décomptabilisation dans le cas de titres de créance, mais demeurent dans les autres éléments du résultat global dans le cas de titres de participation.
- *Juste valeur par le biais du résultat net* (la *JVRN*) – Un actif financier est évalué à la *JVRN*, sauf s'il est évalué au coût amorti ou à la *JVAERG*. Les contrats sur instruments dérivés sont évalués à la *JVRN*. Les profits et pertes de tous les instruments classés à la *JVRN* sont comptabilisés au résultat net.

Les passifs financiers sont classés à la *JVRN* lorsqu'ils satisfont à la définition de titres détenus à des fins de transaction ou lorsqu'ils sont désignés à la *JVRN* lors de la comptabilisation initiale en utilisant l'option de la juste valeur.

Le gestionnaire a évalué les modèles économiques des Mandats et a déterminé que les portefeuilles d'actifs et de passifs financiers des Mandats sont gérés et que leur performance est évaluée à la juste valeur, conformément aux stratégies de gestion du risque et de placement des Mandats; par conséquent, le classement et l'évaluation des actifs financiers se font à la *JVRN*.

Tous les Mandats ont l'obligation contractuelle de procéder à des distributions en espèces aux porteurs de parts. Par conséquent, l'obligation des Mandats relative à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables constitue un passif financier et est présentée au montant des rachats.

b) Gestion des risques

L'approche globale des Mandats en ce qui concerne la gestion des risques repose sur des lignes directrices officielles qui régissent l'ampleur de l'exposition à divers types de risques, y compris la diversification au sein des catégories d'actifs et les limites quant à l'exposition aux placements et aux contreparties. En outre, des instruments financiers dérivés peuvent servir à gérer l'exposition à certains risques. Le gestionnaire dispose également de divers contrôles internes pour surveiller les activités de placement des Mandats, notamment la surveillance de la conformité aux objectifs et aux stratégies de placement, aux directives internes et à la réglementation sur les valeurs mobilières. Se reporter à l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille* de chaque Mandat pour connaître les informations précises sur les risques.

Notes des états financiers

Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers sont évalués à leur juste valeur, laquelle est définie comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Se reporter aux notes 3a à 3f pour l'évaluation de chaque type d'instrument financier détenu par les Mandats. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Les Mandats utilisent le dernier cours négocié pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Les Mandats classent les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (le *niveau 1*), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (le *niveau 3*). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

Niveau 1 : Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 : Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;

Niveau 3 : Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

Si des données d'entrée sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le classement dans la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée d'entrée du niveau le plus bas qui a une importance pour l'évaluation de la juste valeur. Le classement dans la hiérarchie des justes valeurs des actifs et passifs de chaque Mandat se trouve à l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille*.

La valeur comptable de tous les actifs et passifs non liés aux placements s'approche de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir l'utilisation de données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

Le gestionnaire est responsable de l'exécution des évaluations de la juste valeur qui se trouvent dans les états financiers d'un Mandat, y compris les évaluations classées au niveau 3. Le gestionnaire obtient les cours de fournisseurs tiers de services d'évaluation des cours et ces cours sont mis à jour quotidiennement. Chaque date de clôture, le gestionnaire examine et approuve toutes les évaluations de la juste valeur classées au niveau 3. Un comité d'évaluation se réunit tous les trimestres afin d'examiner en détail les évaluations des placements détenus par les Mandats, dont les évaluations classées au niveau 3.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier, comme un titre à revenu fixe ou un contrat dérivé, ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement qu'elle a conclu avec le Mandat. La valeur des titres à revenu fixe et des dérivés présentés à l'inventaire du portefeuille tient compte de la solvabilité de l'émetteur et correspond donc au risque maximal de crédit auquel les Mandats sont exposés.

Certains Mandats peuvent investir dans des titres à revenu fixe à court terme émis ou garantis principalement par le gouvernement du Canada ou par un gouvernement provincial canadien, des obligations de banques à charte ou de sociétés de fiducie canadiennes et du papier commercial assortis de notes de crédit reconnues. Le risque de défaut sur ces titres à revenu fixe à court terme est réputé faible, leur notation s'établissant principalement à A-1 (faible) ou à une note plus élevée (selon S&P Global Ratings, une division de S&P Global, ou selon une note équivalente accordée par un autre service de notation).

Les notes des obligations apparaissant dans la sous-section *Risque de crédit* de la section *Risques liés aux instruments financiers* des Mandats représentent des notes recueillies et publiées par des fournisseurs tiers reconnus. Ces notes utilisées par le gestionnaire, bien qu'obtenues de fournisseurs compétents et reconnus pour leurs services de notation d'obligations, peuvent différer de celles utilisées directement par le conseiller en valeurs. Les notes utilisées par le conseiller en valeurs pourraient être plus ou moins élevées que celles utilisées pour les informations à fournir concernant les risques dans les états financiers, conformément aux lignes directrices en matière de politique de placement du conseiller en valeurs.

Les Mandats peuvent participer à des opérations de prêt de titres. Le risque de crédit lié aux opérations de prêt de titres est limité, car la valeur de la trésorerie ou des titres détenus en garantie par les Mandats relativement à ces opérations correspond à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés. La garantie et les titres prêtés sont évalués à la valeur de marché chaque jour ouvrable. De plus amples renseignements sur les garanties et les titres prêtés se trouvent aux notes des états de la situation financière et à la note 2k.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un placement fluctue en raison des variations des taux de change. Cela vient du fait que les Mandats peuvent investir dans des titres libellés ou négociés dans des monnaies autres que la monnaie de présentation des Mandats.

Risque de taux d'intérêt

Le prix d'un titre à revenu fixe augmente généralement lorsque les taux d'intérêt diminuent et baisse lorsque les taux d'intérêt augmentent. C'est ce qu'on appelle le risque de taux d'intérêt. Les prix des titres à revenu fixe à long terme fluctuent généralement davantage en réaction à des variations des taux d'intérêt que les prix des titres à revenu fixe à court terme. Compte tenu de la nature des titres à revenu fixe à court terme assortis d'une durée jusqu'à l'échéance de moins de un an, ces placements ne sont habituellement pas exposés à un risque important que leur valeur fluctue en réponse aux changements des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Risque d'illiquidité

Les Mandats sont exposés à des rachats en trésorerie quotidiens visant des parts rachetables. De façon générale, les Mandats conservent suffisamment de positions en trésorerie et en équivalents de trésorerie pour maintenir une liquidité appropriée. Toutefois, le risque d'illiquidité comprend également la capacité de vendre un actif au comptant facilement et à un prix équitable. Certains titres ne sont pas liquides en raison de restrictions juridiques sur leur revente, de la nature du placement ou simplement d'un manque d'acheteurs intéressés pour un titre ou un type de titre donné. Certains titres peuvent devenir moins liquides en raison de fluctuations de la conjoncture des marchés, comme des variations des taux d'intérêt ou la volatilité des marchés, qui pourraient empêcher un Mandat de vendre ces titres rapidement ou à un prix équitable. La difficulté à vendre des titres pourrait entraîner une perte ou une diminution du rendement pour le Mandat.

Autres risques de prix/de marché

Les autres risques de prix/de marché sont les risques que la valeur des placements fluctue en raison des variations de la conjoncture de marché. Plusieurs facteurs peuvent influencer sur les tendances du marché, comme l'évolution de la conjoncture économique, les variations de taux d'intérêt, les changements politiques et les catastrophes, comme les pandémies ou les désastres qui surviennent naturellement ou qui sont aggravés par les changements climatiques. Les pandémies comme la maladie à coronavirus 2019 (la *COVID-19*) peuvent avoir une incidence négative sur les marchés mondiaux et le rendement du Mandat. Tous les placements sont exposés à d'autres risques de prix/de marché.

Conflit entre la Fédération de Russie et l'Ukraine

L'intensification du conflit entre la Fédération de Russie et l'Ukraine a entraîné une volatilité et une incertitude importantes dans les marchés des capitaux. Les pays membres de l'OTAN, de l'Union européenne et du G7, dont le Canada, ont imposé des sanctions sévères et coordonnées contre la Russie. Des mesures restrictives ont également été imposées par la Russie. Ces mesures ont donné lieu à des perturbations importantes des activités de placement et des entreprises exerçant des activités en Russie, et certains titres sont devenus non liquides ou ont vu leur valeur diminuer considérablement. L'incidence à long terme sur les normes géopolitiques, les chaînes d'approvisionnement et les évaluations des placements est incertaine.

Au 31 août 2024, les Mandats n'étaient pas exposés aux titres russes ou leur exposition correspondait à moins de 1 % de leur actif net. Il est impossible de déterminer si des mesures supplémentaires seront prises par les gouvernements ou de connaître l'incidence de ces mesures sur les économies, les entreprises et les marchés des capitaux à l'échelle mondiale. Comme la situation demeure instable, le gestionnaire continue de surveiller l'évolution de la situation ainsi que son incidence sur les stratégies de placement.

c) Opérations de placement, comptabilisation des produits et comptabilisation des profits (pertes) réalisé(e)s et latent(e)s

- i) Chaque achat ou vente d'un actif d'un portefeuille par un Mandat doit être pris en compte dans l'actif net dès que le calcul de l'actif net est effectué pour la première fois après la date à laquelle l'opération lie le Mandat.
- ii) Les intérêts aux fins de distribution présentés aux états du résultat global représentent le versement d'intérêts reçu par les Mandats et comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les Mandats n'amortissent pas les primes payées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, à l'exception des obligations zéro coupon qui sont amorties selon la méthode linéaire.
- iii) Le revenu de dividendes est constaté à la date ex-dividende.
- iv) Les opérations sur titres sont comptabilisées à la date de transaction. Les titres négociés en Bourse sont comptabilisés à la juste valeur établie selon le dernier cours, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Les titres de créance sont comptabilisés à la juste valeur, établie selon le dernier cours négocié sur le marché de gré à gré lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les titres non cotés sont comptabilisés à la juste valeur au moyen de méthodes d'évaluation de la juste valeur déterminées par le gestionnaire dans l'établissement de la juste valeur.
- v) Les profits et pertes réalisés sur les placements et la plus-value ou la moins-value latente des placements sont calculés en fonction du coût moyen des placements correspondants, moins les coûts de transaction.
- vi) Le revenu de placement est la somme des revenus versés au Mandat qui proviennent des titres de fonds de placement détenus par le Mandat.
- vii) Les autres produits représentent la somme de tous les produits autres que ceux qui sont classés séparément dans les états du résultat global, moins les coûts de transaction.

d) Compensation

Les actifs et passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans les états de la situation financière s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il y a une intention, soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Le cas échéant, des renseignements additionnels se trouvent au tableau *Conventions de compensation à l'Annexe à l'inventaire du portefeuille*. Cette annexe présente les dérivés de gré à gré qui peuvent faire l'objet d'une compensation.

e) Titres en portefeuille

Le coût des titres des Mandats est établi de la façon suivante : les titres sont acquis et vendus à un cours négocié pour établir la valeur de la position négociée. La valeur totale acquise représente le coût total du titre pour le Mandat. Lorsque des unités additionnelles d'un titre sont acquises, le coût de ces unités additionnelles est ajouté au coût total du titre. Lorsque des unités d'un titre sont vendues, le coût proportionnel des unités vendues est déduit du coût total du titre. Si le titre fait l'objet d'un remboursement de capital, ce dernier est déduit du coût total du titre. Cette méthode de suivi du coût du titre est connue sous l'appellation « méthode du coût moyen » et le coût total actuel d'un titre est le prix de base rajusté ou « PBR » du titre. Les coûts de transaction engagés au moment des opérations sur portefeuille sont exclus du coût moyen des placements et sont constatés immédiatement au poste Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et présentés à titre d'élément distinct des charges dans les états financiers.

L'écart entre la juste valeur des titres et leur coût moyen, moins les coûts de transaction, représente la plus-value (moins-value) latente de la valeur des placements du portefeuille. La variation de la plus-value (moins-value) latente des placements pour la période visée est incluse dans les états du résultat global.

Les placements à court terme sont présentés à leur coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur, dans l'inventaire du portefeuille. Les intérêts courus sur les obligations sont présentés distinctement dans les états de la situation financière.

f) Opérations de change

La valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des Mandats, aux taux courants en vigueur à chaque date d'évaluation.

Les achats et les ventes de placements, ainsi que les produits et les charges, sont convertis en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Mandat, aux taux de change en vigueur à la date des opérations en question. Les profits ou les pertes de change sur les placements et les opérations donnant lieu à un revenu sont inscrits dans les états du résultat global, respectivement à titre de profit net (perte nette) réalisé(e) de change et à titre de revenu.

g) Contrats de change à terme

Les Mandats peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture ou autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

La variation de la juste valeur des contrats de change à terme est comprise dans les actifs dérivés et les passifs dérivés dans les états de la situation financière et constatée au poste Augmentation (diminution) de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés au cours de la période visée dans les états du résultat global.

Le profit ou la perte découlant de l'écart entre la valeur du contrat de change à terme initial et la valeur de ce contrat à la clôture ou à la livraison est réalisé et comptabilisé à titre de profit net (perte nette) réalisé(e) de change pour les Mandats qui utilisent les contrats de change à terme à des fins de couverture ou à titre de profit (perte) sur dérivés pour les Mandats qui n'utilisent pas ces contrats à des fins de couverture.

h) Contrats à terme standardisés

Les Mandats peuvent conclure des contrats à terme standardisés à des fins de couverture ou autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les dépôts de garantie auprès des courtiers relativement aux contrats à terme standardisés sont inclus dans le montant de la marge dans les états de la situation financière. Toute variation du montant de la marge est réglée quotidiennement et incluse dans les montants à recevoir pour les titres en portefeuille vendus ou dans les montants à payer pour les titres en portefeuille achetés dans les états de la situation financière.

L'écart entre la valeur de règlement à la fermeture des bureaux à la date d'évaluation et la valeur de règlement à la fermeture des bureaux à la date d'évaluation précédente est constaté à titre de profit (perte) sur dérivés dans les états du résultat global.

i) Options

Les Mandats peuvent conclure des contrats d'option à des fins de couverture ou autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les primes versées sur les options d'achat et les options de vente position acheteur sont constatées dans les actifs dérivés et évaluées par la suite à la juste valeur dans les états de la situation financière. Lorsqu'une option d'achat position acheteur arrive à échéance, le Mandat subit une perte correspondant au coût de l'option. Pour une opération de liquidation, le Mandat réalise un profit ou une perte selon que le produit est supérieur ou inférieur au montant de la prime payée lors de l'achat.

À l'exercice d'une option d'achat position acheteur, le coût du titre acheté est majoré du montant de la prime payée au moment de l'achat.

Notes des états financiers

Les primes touchées sur les options position vendeur sont constatées dans les passifs dérivés et évaluées par la suite à la juste valeur dans les états de la situation financière à titre de diminution initiale de la valeur des placements. Les primes reçues sur les options position vendeur qui arrivent à échéance sans avoir été exercées sont constatées à titre de profits réalisés et présentées au poste Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés dans les états du résultat global. Pour une opération de liquidation, si le coût pour dénouer l'opération est supérieur à la prime reçue, le Mandat comptabilise une perte réalisée. Par contre, si la prime reçue lorsque l'option a été vendue est supérieure au montant payé, le Mandat comptabilise un profit réalisé qui est présenté à titre de profit net (perte nette) à la vente de placements et de dérivés. Si une option de vente position vendeur est exercée, le coût du titre livré est réduit du montant des primes reçues au moment où l'option a été vendue.

j) Swaps

Les Mandats peuvent conclure des swaps à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Les Mandats peuvent conclure des swaps, soit au moyen d'échanges permettant la compensation et le règlement, soit avec des institutions financières désignées comme contreparties. Les swaps conclus avec des contreparties exposent les Mandats à un risque de crédit à l'égard des contreparties ou des garants. À l'exception de certains dérivés visés compensés, les Mandats ne concluent des swaps qu'avec des contreparties ayant une notation désignée.

Le montant à recevoir (ou à payer) sur les swaps est constaté comme un actif dérivé ou un passif dérivé dans les états de la situation financière sur la durée de vie des contrats. Les profits latents sont présentés comme un actif et les pertes latentes, comme un passif dans les états de la situation financière. Un profit ou une perte réalisé est comptabilisé à la résiliation anticipée ou partielle et à l'échéance du swap, et est constaté à titre de profit (perte) sur dérivés. Toute variation du montant à recevoir (ou à payer) sur un swap est constatée comme une variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés dans les états du résultat global. Des renseignements sur les swaps en vigueur à la fin de la période figurent à la section *Actifs et passifs dérivés – swaps* de l'inventaire du portefeuille des Mandats applicables.

k) Prêt de titres

Un Mandat peut prêter des titres en portefeuille afin de dégager des revenus supplémentaires qui sont présentés dans les états du résultat global. Les actifs prêtés d'un Mandat ne peuvent dépasser 50 % de la juste valeur de l'actif de ce Mandat (compte non tenu du bien affecté en garantie des titres prêtés). Selon les exigences du *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement*, la garantie minimale permise est de 102 % de la valeur de marché des titres prêtés.

Une garantie peut se composer de ce qui suit :

- i) Trésorerie.
- ii) Titres admissibles.
- iii) Des lettres de crédit irrévocables émises par une institution financière canadienne qui n'est ni la contrepartie du Mandat dans l'opération ni une société du même groupe que celle-ci, pour autant que ses titres de créance notés comme dette à court terme par une agence de notation désignée, ou un membre du même groupe que l'agence de notation désignée, aient une notation désignée.
- iv) Les titres qui sont immédiatement convertibles en titres du même émetteur, de la même catégorie ou du même type et de la même durée que les titres prêtés, ou échangeables contre de tels titres.

La juste valeur des titres prêtés est établie à la clôture d'une date d'évaluation, et toute garantie additionnelle exigée est livrée au Mandat le jour ouvrable suivant. Les titres prêtés continuent d'être inclus dans l'inventaire du portefeuille et figurent aux états de la situation financière, dans la valeur totale des placements (actifs financiers non dérivés), à la juste valeur. Le cas échéant, les opérations de prêt de titres d'un Mandat sont présentées dans la note intitulée *Prêt de titres* des états de la situation financière.

Selon le *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*, il est nécessaire de présenter un rapprochement du revenu brut tiré des opérations de prêt de titres des Mandats et du revenu tiré des opérations de prêt de titres présentés dans les états du résultat global des Mandats. Le montant brut découlant des opérations de prêt de titres comprend les intérêts versés sur la garantie, les retenues d'impôt déduites, les honoraires payés à l'agent chargé des prêts des Mandats et le revenu tiré du prêt de titres reçu par les Mandats. S'il y a lieu, le rapprochement se trouve dans les notes des états du résultat global des Mandats.

l) Prises en pension de titres

Les soldes de trésorerie non investis peuvent être investis dans des opérations de prise en pension de titres.

Dans le cadre de prises en pension de titres, des titres gouvernementaux canadiens ou provinciaux sont achetés d'une contrepartie qui accepte de racheter les titres à un prix plus élevé à une date future déterminée. La différence de prix est présentée à titre de revenus d'intérêt. Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une contrepartie ne s'acquitte pas de son obligation de racheter le titre. Le risque est géré par le recours à des contreparties jugées acceptables par le gestionnaire et par la réception des titres comme garantie. La valeur de la garantie doit correspondre à au moins 102 % de la valeur marchande quotidienne de la trésorerie investie. Toutes les prises en pension de titres en cours à la fin de la période sont présentées à l'inventaire du portefeuille.

m) Mandats à catégories multiples

Chaque Mandat peut émettre un nombre illimité de catégories de parts. Les gains ou les pertes en capital réalisés ou latents, les produits et les charges communes du Mandat sont attribués aux porteurs de parts chaque date d'évaluation proportionnellement à la valeur liquidative respective du jour précédent, laquelle tient compte des opérations effectuées par le porteur de parts ce jour-là, pour chaque catégorie de parts à la date de l'attribution. Les frais d'administration fixes et les frais de gestion n'ont pas besoin d'être attribués. Toutes les charges d'exploitation propres à une catégorie (à l'exception des frais des fonds) sont prises en charge par le gestionnaire en contrepartie du paiement par le Mandat de frais d'administration fixes.

n) Prêts et créances, autres actifs et passifs

Les prêts et créances et autres actifs et passifs sont comptabilisés au coût, qui s'approche de leur juste valeur, à l'exception de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables qui est présenté à la valeur de rachat.

o) Légende des abréviations

Voici les abréviations (conversion de devises et autres) qui peuvent être utilisées dans l'inventaire du portefeuille :

<i>Abréviations des devises</i>	<i>Nom de la devise</i>	<i>Abréviations des devises</i>	<i>Nom de la devise</i>
AED	Dirham des Émirats arabes unis	HUF	Forint hongrois
ARS	Peso argentin	IDR	Rupiah indonésienne
AUD	Dollar australien	ILS	Shekel israélien
BRL	Réal brésilien	INR	Roupie indienne
CAD	Dollar canadien	JPY	Yen japonais
CHF	Franc suisse	KES	Shilling kényan
CLP	Peso chilien	KRW	Won sud-coréen
CNY	Renminbi chinois	MXN	Peso mexicain
COP	Peso colombien	MYR	Ringgit malais
CZK	Couronne tchèque	NOK	Couronne norvégienne
DKK	Couronne danoise	NZD	Dollar néo-zélandais
EUR	Euro	PHP	Peso philippin
GBP	Livre sterling	PLN	Zloty polonais
HKD	Dollar de Hong Kong	RON	Leu roumain

<i>Abréviations des devises</i>	<i>Nom de la devise</i>	<i>Abréviations des devises</i>	<i>Nom de la devise</i>
RUB	Rouble russe	TRY	Nouvelle livre turque
SEK	Couronne suédoise	TWD	Dollar de Taïwan
SGD	Dollar de Singapour	USD	Dollar américain
THB	Baht thaïlandais	ZAR	Rand sud-africain

<i>Autres abréviations</i>	<i>Description</i>
CAAÉ	Certificat américain d'actions étrangères
CDA	Certificats de dépôt autrichien
OVC	Obligation à valeur conditionnelle internationale
FNB	Fonds négocié en Bourse
CIAÉ	Certificat international d'actions étrangères
IPN	Billet de participation internationale
iShares	Actions indicielles
iUnits	Parts indicielles
LEPOs	Options de vente à bas prix d'exercice
MSCI	Indice Morgan Stanley Capital
OPALS	Portefeuilles optimisés sous forme de titres cotés
PERLES	Rendement lié à des titres participatifs
FPI	Fiducie de placement immobilier
CSAÉ	Certificat suédois d'actions étrangères

p) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part de chaque catégorie est obtenue en divisant l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions), présentée dans les états du résultat global, par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

3. Évaluation des placements

La date d'évaluation (la *date d'évaluation*) d'un Mandat correspond à un jour ouvrable du siège social du gestionnaire. Le gestionnaire peut, à son gré, fixer d'autres dates d'évaluation. La valeur des placements ou des actifs d'un Mandat est calculée comme suit :

a) Trésorerie et autres actifs

La trésorerie, les débiteurs, les dividendes à recevoir, les distributions à recevoir et les intérêts à recevoir sont évalués à la juste valeur ou à leur coût comptabilisé, plus ou moins les variations de change survenues entre le moment où l'actif a été comptabilisé par le Mandat et la date d'évaluation actuelle, qui se rapproche de la juste valeur.

Les placements à court terme (instruments du marché monétaire) sont évalués à la juste valeur.

b) Obligations, débetures et autres titres de créance

Les obligations, débetures et autres titres de créance sont évalués à la juste valeur d'après le dernier cours fourni par un fournisseur reconnu à la clôture des opérations à une date d'évaluation donnée, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur du jour, le gestionnaire déterminera alors le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

c) Titres cotés en Bourse, titres non cotés en Bourse et juste valeur des titres étrangers

Les titres cotés ou négociés en Bourse sont évalués à la juste valeur selon le dernier cours, lorsque le dernier cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour, ou, s'il n'y a pas de cours négocié en Bourse ou lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur du jour et dans le cas de titres négociés sur un marché de gré à gré, à la juste valeur telle qu'elle est déterminée par le gestionnaire comme base d'évaluation appropriée. Dans un tel cas, une juste valeur est établie par le gestionnaire pour déterminer la valeur actuelle. Si des titres sont intercotés ou négociés sur plus d'une Bourse ou d'un marché, le gestionnaire a recours au marché principal ou à la Bourse principale pour déterminer la juste valeur de ces titres.

La juste valeur des parts de chaque fonds commun de placement dans lequel un Mandat investit est établie au moyen de la valeur liquidative la plus récente déterminée par le fiduciaire ou le gestionnaire du fonds commun de placement à la date d'évaluation.

Les titres non cotés en Bourse sont évalués à la juste valeur d'après le dernier cours tel qu'il est fixé par un courtier reconnu, ou le gestionnaire peut décider d'un prix qui reflète plus précisément la juste valeur de ces titres, s'il estime que le dernier cours ne reflète pas la juste valeur.

L'évaluation à la juste valeur est conçue pour éviter les cours périmés et pour fournir une valeur liquidative plus exacte, et elle peut servir de dissuasion contre les opérations nuisibles à court terme ou excessives effectuées dans le Mandat. Lorsque des titres cotés ou négociés en Bourse ou sur un marché qui ferme avant les marchés ou les Bourses d'Amérique du Nord ou d'Amérique du Sud sont évalués par le gestionnaire à leur juste valeur marchande, plutôt qu'à leurs cours cotés ou publiés, les cours des titres utilisés pour calculer l'actif net ou la valeur liquidative du Mandat peuvent différer des cours cotés ou publiés de ces titres.

d) Dérivés

Les positions longues sur options, les titres assimilables à des titres de créance et les bons de souscription inscrits sont évalués à la juste valeur au moyen du dernier cours inscrit à leur Bourse principale ou fourni par un courtier reconnu pour ces titres, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour et la notation de chaque contrepartie (attribuée par Standard & Poor's, division de McGraw-Hill Financial, Inc.) est égale ou supérieure à la notation désignée minimale.

Lorsqu'une option est vendue par un Mandat, la prime qu'il reçoit est comptabilisée en tant que passif évalué à un montant égal à la valeur actuelle de l'option qui aurait pour effet de liquider la position. La différence résultant d'une réévaluation est considérée comme un profit ou une perte latent(e) sur placement; le passif est déduit lors du calcul de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Mandat. Les titres visés par une option de vente, le cas échéant, sont évalués de la façon décrite ci-dessus pour les titres cotés.

Les contrats à terme standardisés, les contrats à terme et les swaps sont évalués à la juste valeur selon le profit ou la perte, le cas échéant, qui serait réalisé(e) à la date d'évaluation, si la position dans les contrats à terme standardisés, les contrats à terme ou les swaps était liquidée.

La marge payée ou déposée à l'égard de swaps et de contrats à terme est inscrite comme un débiteur, et une marge constituée d'actifs autres que la trésorerie est désignée comme détenue à titre de sûreté.

Les autres instruments dérivés et les marges sont évalués à la juste valeur d'une manière qui, selon le gestionnaire, représente leur juste valeur.

e) Titres à négociation restreinte

Les titres à négociation restreinte acquis par un Mandat sont évalués à la juste valeur d'une manière qui, selon le gestionnaire, représente leur juste valeur.

Notes des états financiers

f) Autres titres

Tous les autres placements des Mandats sont évalués à la juste valeur conformément aux lois des autorités canadiennes en valeurs mobilières, le cas échéant, au moyen de techniques d'évaluation à la juste valeur qui reflètent plus précisément la valeur actuelle établie par le gestionnaire.

Le gestionnaire évalue à la juste valeur tout titre ou autre bien d'un Mandat pour lequel aucun cours n'est disponible ou dont le cours, de l'avis du gestionnaire, ne reflète pas adéquatement la valeur réelle. Dans de tels cas, la juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation à la juste valeur qui reflètent plus précisément la juste valeur établie par le gestionnaire.

4. Participations dans les fonds sous-jacents

Les Mandats peuvent investir dans d'autres fonds de placement (les *fonds sous-jacents*). Chaque fonds sous-jacent finance ses activités surtout par l'émission de parts rachetables, lesquelles sont remboursables au gré du porteur de parts et donnent droit à la quote-part de l'actif net du fonds sous-jacent. Les participations des Mandats dans les fonds sous-jacents détenues sous forme de parts rachetables sont présentées à l'inventaire du portefeuille à la juste valeur, ce qui représente l'exposition maximale des Mandats à ces placements. Les participations des Mandats dans les fonds sous-jacents à la fin de l'exercice précédent sont présentées à la sous-section *Risque de concentration* de la section *Risques liés aux instruments financiers* dans l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille*. Les distributions tirées des fonds sous-jacents sont inscrites aux états du résultat global à titre de revenu de placement. Les profits (pertes) réalisé(e)s et la variation des profits (pertes) latent(e)s provenant des fonds sous-jacents sont également présentés aux états du résultat global. Les Mandats ne fournissent pas d'autre soutien important aux fonds sous-jacents que ce soit d'ordre financier ou autre.

Le cas échéant, le tableau *Participations dans des fonds sous-jacents* est présenté dans l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille* et fournit des renseignements supplémentaires sur les placements des Mandats dans les fonds sous-jacents lorsque les participations représentent plus de 20 % de chacun des fonds sous-jacents.

5. Parts rachetables émises et en circulation

Chaque Mandat est autorisé à détenir un nombre illimité de catégories de parts et peut émettre un nombre illimité de parts de chaque catégorie. Les parts en circulation représentent l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables des Mandats. Chaque part est sans valeur nominale, et la valeur de chaque part correspond à la valeur liquidative qui est déterminée chaque date d'évaluation. Le règlement du coût des parts émises est effectué conformément aux lois des autorités canadiennes en valeurs mobilières applicables au moment de l'émission. Les distributions effectuées par les Mandats et réinvesties par les porteurs de parts en parts additionnelles sont également considérées comme des parts rachetables émises par les Mandats.

Les parts sont rachetées à la valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part de chaque catégorie de parts du Mandat. Le droit de faire racheter des parts d'un Mandat peut être suspendu sur approbation des autorités canadiennes en valeurs mobilières ou lorsque la négociation normale est suspendue à une Bourse de valeurs, d'options ou de contrats à terme standardisés au Canada ou à l'étranger où sont négociés les titres ou les instruments dérivés qui constituent plus de 50 % de la valeur ou de l'exposition sous-jacente du total de l'actif d'un Mandat, à l'exclusion du passif d'un Mandat, et lorsque ces titres ou ces instruments dérivés ne sont pas négociés à une autre Bourse qui représente une option raisonnablement pratique pour le Mandat, ou si, dans le cas du Mandat privé d'actions américaines neutre en devises CIBC, le fonds sous-jacent dont il suit le rendement a suspendu les rachats. Les Mandats ne sont pas soumis, en vertu de règles externes, à des exigences concernant leur capital.

Le capital reçu par les Mandats est utilisé dans le cadre du mandat de placement des Mandats. Cela peut inclure, pour tous les Mandats, la capacité d'avoir les liquidités nécessaires pour répondre aux besoins de rachat de parts à la demande des porteurs de parts.

La variation des parts émises et en circulation pour les exercices clos les 31 août 2024 et 2023 est présentée dans les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

6. Frais de gestion, frais d'administration fixes et charges d'exploitation

Les frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative des Mandats, sont calculés et cumulés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais de gestion sont payés au gestionnaire en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de publicité et de promotion, les charges indirectes liées aux activités du gestionnaire, les commissions de suivi et les honoraires des sous-conseillers en valeurs sont payés par le gestionnaire à même les frais de gestion reçus des Mandats.

Les frais de gestion annuels maximum exprimés en pourcentage de la valeur liquidative moyenne pour chaque catégorie de parts du Mandat sont présentés à la note *Taux maximum des frais de gestion facturables* des états du résultat global. Pour les parts des catégories O et OH, les frais de gestion négociés sont payés par les porteurs de parts, ou selon leurs instructions, ou par les courtiers ou les gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts.

Le gestionnaire paie les charges d'exploitation des Mandats (autres que les frais des fonds) relativement à chaque catégorie de parts émises, à l'exception des parts de catégories O et OH, en contrepartie du paiement, par les Mandats, de frais d'administration fixes au gestionnaire relativement à ces catégories de parts (les *frais d'administration fixes*). Le gestionnaire paie les charges d'exploitation du Mandat autres que les frais des fonds imputés aux parts de catégories O et OH du Mandat. Les charges d'exploitation (autres que les frais des fonds) peuvent comprendre, sans s'y limiter, les charges d'exploitation et les frais d'administration; les frais réglementaires; les honoraires des auditeurs et les frais juridiques; les honoraires du fiduciaire, les frais de garde et de dépôt et les honoraires des agents; et les frais de service aux investisseurs et les frais liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus, aux aperçus des fonds et aux autres rapports. Les frais d'administration fixes correspondront à un pourcentage précisé de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts des Mandats, calculés et accumulés chaque jour et payés chaque mois. Les frais d'administration fixes imputés à chaque catégorie des Mandats sont présentés à la note intitulée *Frais d'administration fixes* des états du résultat global. Les frais d'administration fixes payables par les Mandats pourraient, au cours d'une période donnée, être supérieurs ou inférieurs aux dépenses que nous engageons dans le cadre de la prestation des services aux Mandats.

Outre les frais de gestion et les frais d'administration fixes, les Mandats sont responsables des frais des fonds, qui comprennent, sans s'y limiter, l'ensemble des frais et charges relatifs au comité d'examen indépendant et les dépenses relatives aux emprunts et aux intérêts. Les frais d'opération, qui peuvent comprendre les frais de courtage, les marges, les commissions et les autres frais d'opération sur valeurs mobilières, sont également payés par les Mandats.

Le gestionnaire peut, dans certains cas, renoncer à la totalité ou à une partie des frais d'administration fixes payés par les Mandats. La décision de renoncer aux frais d'administration fixes ou de les absorber en totalité ou en partie est à la discrétion du gestionnaire et cette décision pourrait se poursuivre indéfiniment ou être révisée en tout temps sans préavis aux porteurs de parts. Les charges d'exploitation, qu'elles soient payables par le gestionnaire ou par les Mandats dans le cadre des frais des fonds, peuvent comprendre des services fournis par le gestionnaire ou les membres de son groupe.

Les frais d'administration fixes pris en charge par le gestionnaire ou les frais de gestion auxquels il a renoncé sont présentés dans les états du résultat global.

Dans certains cas, le gestionnaire peut imputer des frais de gestion à un Mandat qui sont inférieurs aux frais de gestion qu'il a le droit d'exiger de certains investisseurs dans un Mandat. L'écart dans le montant des frais de gestion est payé par le Mandat aux investisseurs concernés à titre de distribution de parts additionnelles (les *distributions des frais de gestion*) du Mandat.

Les distributions des frais de gestion sont négociables entre le gestionnaire et l'investisseur et dépendent principalement de l'importance du placement de l'investisseur dans le Mandat. Les distributions des frais de gestion versées aux investisseurs admissibles n'ont pas d'incidence négative sur le Mandat ou sur tout autre investisseur du Mandat. Le gestionnaire peut augmenter ou diminuer le montant des distributions des frais de gestion pour certains investisseurs de temps à autre.

Lorsqu'un Mandat investit dans des parts d'un fonds sous-jacent, le Mandat ne verse pas en double des frais de gestion sur la partie de ses actifs qu'il investit dans des parts du fonds sous-jacent. En outre, le Mandat ne verse pas en double des frais d'acquisition ou des frais de rachat à l'égard de l'achat ou du rachat par ce dernier de parts du fonds sous-jacent. Certains fonds sous-jacents détenus par les Mandats peuvent offrir des distributions des frais de gestion. Ces distributions des frais de gestion d'un fonds sous-jacent seront versées comme il est exigé pour les versements de distributions imposables par un Mandat. Le gestionnaire d'un fonds sous-jacent peut, dans certains cas, renoncer à une partie des frais de gestion d'un fonds sous-jacent ou prendre en charge une partie des charges d'exploitation de ce dernier.

7. Impôt sur le résultat et retenues d'impôt

Tous les Mandats, à l'exception du Mandat privé de revenu mondial équilibré d'actifs multiples CIBC, du Mandat privé mondial équilibré d'actifs multiples CIBC, du Mandat privé d'actions américaines neutre en devises CIBC et du Mandat privé d'actions mondiales CIBC, qui sont des fiducies d'investissement à participation unitaire, sont des fiducies de fonds communs de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). La tranche de leur revenu net et des gains en capital nets réalisés distribuée aux porteurs de parts n'est pas assujettie à l'impôt sur le résultat. De plus, pour tous les Mandats, à l'exception de ceux qui ne sont pas admissibles à titre de fiducies de fonds communs de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), l'impôt sur le résultat payable sur les gains en capital nets réalisés non distribués est remboursable en fonction d'une formule établie lorsque les parts des Mandats sont rachetées. Une partie suffisante du revenu net et des gains en capital nets réalisés des Mandats a été ou sera distribuée aux porteurs de parts de sorte qu'aucun impôt n'est payable par les Mandats et, par conséquent, aucune provision pour impôt sur le résultat n'a été constituée dans les états financiers. À l'occasion, un Mandat peut verser des distributions qui dépassent le revenu net et les gains en capital nets qu'il a réalisés. Cette distribution excédentaire est désignée à titre de remboursement de capital et n'est pas imposable entre les mains des porteurs de parts. Cependant, un remboursement de capital réduit le prix moyen des parts des porteurs de parts aux fins fiscales.

Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées en avant pendant 20 ans.

Aux fins de l'impôt sur le résultat, les pertes en capital peuvent être reportées en avant indéfiniment et déduites des gains en capital réalisés au cours d'exercices ultérieurs. Le cas échéant, les pertes en capital nettes et les pertes autres qu'en capital d'un Mandat sont présentées en dollars canadiens dans la note *Pertes en capital nettes et pertes autres qu'en capital* des états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

L'année d'imposition du Mandat privé de revenu mondial équilibré d'actifs multiples CIBC, du Mandat privé mondial équilibré d'actifs multiples CIBC, du Mandat privé d'actions américaines neutre en devises CIBC et du Mandat privé d'actions mondiales CIBC se termine le 31 décembre. Pour tous les autres Mandats, l'année d'imposition se termine le 15 décembre.

Les Mandats sont actuellement assujettis à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans les états du résultat global.

Provision pour impôts en lien avec des titres indiens

Les Mandats peuvent investir dans des titres cotés à une Bourse reconnue en Inde et, à titre d'investisseur de portefeuille étranger en Inde, ces Mandats seraient assujettis aux impôts locaux sur les gains en capital réalisés à la vente de ces titres indiens. Par conséquent, les Mandats comptabilisent une provision pour de tels impôts locaux établie à partir des profits latents nets résultant de ces titres indiens, et présentent ce montant au poste *Provision pour retenues d'impôt* dans les états de la situation financière et au poste *Retenues d'impôt* dans les états du résultat global.

8. Commissions de courtage et honoraires

Le total des commissions versées par les Mandats aux courtiers relativement aux opérations sur portefeuille est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Mandat. Lors de l'attribution des activités de courtage à un courtier, le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs des Mandats peuvent se tourner vers la prestation de biens et de services par le courtier ou un tiers, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres (désignés, dans l'industrie, *rabais de courtage*). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs des Mandats à prendre des décisions en matière de placement pour les Mandats ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom des Mandats. Les services sont fournis par le courtier qui effectue la négociation ou par un tiers et payés par ce courtier. Le total des rabais de courtage versés par les Mandats aux courtiers est présenté dans la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Mandat.

Les opérations relatives à des titres à revenu fixe, à d'autres titres et à certains produits dérivés (y compris les contrats à terme) sont effectuées sur le marché de gré à gré, où les participants agissent à titre de mandants. Ces titres sont généralement négociés en fonction du solde net et ne comportent habituellement pas de commissions de courtage, mais comprennent, en règle générale, une marge (soit la différence entre le cours acheteur et le cours vendeur du titre du marché applicable).

Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe et à certains produits dérivés (y compris les contrats à terme) ne peuvent être déterminées et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans les montants. En outre, les rabais de courtage ne comprennent que la valeur des services de recherche et d'autres services fournis par un tiers au conseiller en valeurs et aux sous-conseillers en valeurs, la valeur des services fournis aux sous-conseillers en valeurs par le courtier ne pouvant être déterminée. Quand ces services sont offerts à plus d'un Mandat, les coûts sont répartis entre ces Mandats en fonction du nombre d'opérations ou d'autres facteurs justes, tels qu'ils sont déterminés par le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs.

9. Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (la *Banque CIBC*) et des membres de son groupe, en ce qui a trait aux Mandats, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement, les *frais*) décrits ci-après. Les Mandats peuvent détenir des titres de la Banque CIBC. La Banque CIBC et les membres de son groupe peuvent également prendre part à des placements d'émetteurs ou accorder des prêts à des émetteurs dont les titres peuvent figurer dans le portefeuille des Mandats, qui ont conclu des opérations d'achat ou de vente de titres auprès des Mandats en agissant à titre de mandant, qui ont conclu des opérations d'achat ou de vente de titres auprès des Mandats au nom d'un autre fonds d'investissement géré par la Banque CIBC ou un membre de son groupe ou qui ont agi à titre de contrepartie dans les opérations sur dérivés. Les frais de gestion à payer et les autres charges à payer inscrits aux états de la situation financière sont généralement payables à une partie liée du Mandat.

Gestionnaire, fiduciaire, conseiller en valeurs et sous-conseiller en valeurs des Mandats

Gestion d'actifs CIBC inc. (GACI), filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, agit en qualité de gestionnaire, de fiduciaire et de conseiller en valeurs de chacun des Mandats.

En outre, le gestionnaire prend les dispositions nécessaires relativement aux services administratifs des Mandats (autres que les services de publicité et services promotionnels qui relèvent du gestionnaire), aux services juridiques, aux services aux investisseurs et aux frais liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus et aux autres rapports. Le gestionnaire est l'agent comptable des registres et l'agent des transferts des Mandats et fournit tous les autres services administratifs requis par les Mandats ou en assure la prestation. Le gestionnaire paie les charges d'exploitation des Mandats (autres que les frais des fonds) qui peuvent comprendre, sans s'y limiter, les charges d'exploitation et les frais d'administration; les frais réglementaires; les honoraires des auditeurs et les frais juridiques; les honoraires du fiduciaire, les frais de garde et de dépôt et les honoraires des agents; et les frais de service aux investisseurs et les frais liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus, aux aperçus des fonds et aux autres rapports, en contrepartie du paiement, par le Mandat, de frais d'administration fixes au gestionnaire. La valeur (incluant toutes les taxes applicables) des frais d'administration fixes que le gestionnaire a reçus du Mandat est présentée dans les états du résultat global à titre de frais d'administration fixes.

Ententes et rabais de courtage

Le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs prennent des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille, à certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par les sous-conseillers en valeurs à Marchés mondiaux CIBC inc. et à CIBC World Markets Corp., toutes deux filiales de la Banque CIBC. Le total des commissions versées aux courtiers liés relativement aux opérations sur portefeuille est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Mandat.

Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe, d'autres titres et de certains produits dérivés aux Mandats. Les courtiers, y compris Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, au conseiller en valeurs ou aux sous-conseillers en valeurs qui traitent les opérations de courtage par leur entremise (désignés, dans l'industrie, *rabais de courtage*). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs à prendre des décisions en matière de placement pour les Mandats ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom des Mandats. Les services sont fournis par le courtier qui effectue la négociation ou par un tiers et payés par ce courtier. Comme le prévoient les conventions du conseiller en valeurs et des sous-conseillers en valeurs, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables. Les frais de garde directement liés aux opérations sur portefeuille engagés par un Mandat, ou une partie du Mandat, pour lequel GACI est le conseiller sont payés par GACI ou encore par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI. Le total des rabais de courtage versés par les Mandats aux courtiers liés est présenté dans la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Mandat.

Notes des états financiers

Dépositaire

La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire (le *dépositaire*) des Mandats. Le dépositaire détient les liquidités et les titres pour les Mandats et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services aux Mandats, notamment la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire en contrepartie de l'imputation par les Mandats de frais d'administration fixes. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de services

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon Inc. (*STM CIBC*) fournit certains services aux Mandats, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. La Banque CIBC détient indirectement une participation de 50 % dans STM CIBC. Le gestionnaire paie les frais de garde (incluant toutes les taxes applicables) à la Compagnie Trust CIBC Mellon, et les frais de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille (incluant toutes les taxes applicables) sont payés à STM CIBC, et le gestionnaire reçoit des frais d'administration fixes des Mandats. Le cas échéant, des honoraires liés aux prêts de titres sont déduits des produits reçus par les Mandats.

10. Opérations de couverture

Certains titres libellés en devises ont fait l'objet d'une couverture totale ou partielle à l'aide de contrats de change à terme dans le cadre des stratégies de placement des Mandats. Ces couvertures sont indiquées par un numéro de référence dans l'inventaire du portefeuille et un numéro de référence correspondant dans le tableau Actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme.

11. Garantie sur certains dérivés visés

Des placements à court terme peuvent être utilisés comme garantie pour des contrats à terme standardisés ou des swaps en cours auprès de courtiers.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de parts de

Mandat privé de revenu fixe canadien CIBC
Mandat privé de revenu fixe multisectoriel CIBC
Mandat privé d'obligations mondiales CIBC
Mandat privé de revenu mondial équilibré d'actifs multiples CIBC
Mandat privé mondial équilibré d'actifs multiples CIBC
Mandat privé de revenu d'actions CIBC
Mandat privé d'actions canadiennes CIBC

Mandat privé d'actions américaines CIBC
Mandat privé d'actions américaines neutre en devises CIBC
Mandat privé d'actions internationales CIBC
Mandat privé d'actions mondiales CIBC
Mandat privé d'actions des marchés émergents CIBC
Mandat privé d'actifs réels CIBC

(collectivement, les « Mandats »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers des Mandats, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 août 2024 et 2023 et les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière des Mandats aux 31 août 2024 et 2023 ainsi que de leur performance financière et de leurs flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates conformément aux Normes internationales d'information financière (les *IFRS*).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants des Mandats conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement des Mandats. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement des Mandats avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux *IFRS*, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de chaque Mandat à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider les Mandats ou de cesser leur activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière des Mandats.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne des Mandats;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité des Mandats à poursuivre leur exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener les Mandats à cesser leur exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Ernst & Young S.N.L./S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Toronto, Canada
21 novembre 2024



GESTION
D'ACTIFS CIBC

Gestion d'actifs CIBC inc.

1000, rue De La Gauchetière Ouest, bureau 3200
Montréal (Québec)
H3B 4W5

1-888-888-3863

www.investissementsrenaissance.ca

info@gestiondactifscibc.com